

AU SUJET DE

ORTHOGRAPHE
BRETONNE

AIDE-MÉMOIRE
~ RÉDIGÉ PAR ~
PER DEÑEZ

~ ÉDITÉ PAR ~
KUZUL AR
BREZHONEG
≈ 1958 ≈

AU SUJET DE L'ORTHOGRAPHE BRETONNE

Aidé-mémoire rédigé par PER DENEZ

& édité par KUZUL AR BREZHONEG

1958

E R R A T A

Malgré le soin apporté à la rédaction et à la publication, quelques erreurs se sont glissées dans le texte. En voici les principales :

page 2 , note , 2° ligne : supprimer ne ... que.

page 3, note : fermer les guillemets après l'avant-dernier paragraphe.

page 6, ligne 8 : mettre un point après cultivé.

page 20 , ligne 9 : lire Mars au lieu de Lai.

lignes IO & II : au lieu de qui étaient destinés au public populaire

lire ... pourraient ne pas utiliser lire qui n'étaient pas

destinés au public populaire pourraient utiliser.

page 3I , ligne 6 à partir du bas de la page : au lieu de hostile lire habile.

page 37 , paragraphe 2/ : le premier passage entre parenthèses (... qualité garantie , etc.) fait partie du texte de M. Keravel.

R A K S K R I D I G

Evel ur bannaoc'hig ezhenn fresk ha glizhennek en aergelc'h skamilet Breizh, setu ul levrig oc'h ober en un doare objektivel Istor ar Reizhskrivadur Peurunvan, hag o vurutellet en un doare skiantel ar skritur ijinet nevez'zo.

Greet eo al labour-mañ gant ur spered skleer ha yen, evel pa ve en aozer e-unan e-zievaez d'ar jeu. Ul labour istorour ez eo, ha n'eo ket disterañ dellid en oberour bezañ gouezet gwaskañ war e santimantoù evit ober en displeg fraezh ha diuntu eus ar fedoù evel m'en deus o c'havet en dihelloù ofisiel hag en embannadurioù boutin. Ul labour istorour, ha bemet e chomo meur a hini oc'h anavezout un tu ouzhpenn eus donezonoù liesseurt ar skrivagner m'eo Per Denez. Moarvat ne vo ket kavet pep tra el labour-mañ, met trawalc'h, war en ampl, e zo bet lakaet e-wel ennañ evit skubañ kuit ar siklezonoù laosket da redek evel o c'hement all a c'hedon, diwar-benn paotred ar ZH.

Al lodenn gentañ eus al levrig a zo ur vurutelladenn eus ar skritur ijinet nevez'zo. N'helled ket e ken nebeut all a bajennoù studiañ holl zoareoù ar skritur nevez, ha traoù a bouez a zo bet lezet a-gostez, evel da skouer enzalc'h ar skritur nevez e-keñver ar C'herdarzhadurezh, pe Zeveradurezh-c'herioù, hag ar Yezhoù Keltiek. Met gant ar pezh a zo ennañ e vo gwellet splann, penaos, mar deo ses a-walc'h, en anv unanig bennak eus ar gouiziegezhioù niverus a aparchent ouzh studi ar yezh, foeltriñ ur skritur hag a oa frouezh labour rumadoù ha rumadoù skrivagneriom ha gouizieion, ne deo ket ses tamm ebet fardañ da c'houde ur skritur all gwelloc'h ha diabegus e-keñver ar Skiant.

Gant KUZUL AR BREZHONEG ez eo embannet an oberennig-mañ, ha fiziñs hon eus e vo kavet enni ar pezh a zo bet klasket lakaet enni : Skiant, skiantvat hag objektivelezh, dres ar pezh a zere ouzh un Englev hag en deus kemeret da c'her-stur " Doujañs da Vreizh ! " : Breizh dec'h, Breizh hiziv ha Breizh warc'hoazh.

Pennrener KUZUL AR BREZHONEG : Klerg, person Bulien, Bro-Dreger.

On connaît le débat, pour ne pas dire la polémique, qui s'est instauré au sujet de l'Orthographe Bretonne. Peut-être admettra-t-on qu'il est enfin permis aux défenseurs de l'Unification de la Langue de faire connaître leur point de vue, leurs adversaires ne s'étant point fait scrupule d'aborder ce sujet, d'une manière souvent très discutable, au long de maintes colonnes et au sein de maintes publications.

On voudra bien remarquer que cet exposé a pour but de clarifier une situation que l'on s'est ingénié à embrouiller, et de remettre le problème sur un terrain qui n'est celui ni des querelles ni des accusations.

Cette étude se divisera en trois parties : la Première traitera de la réforme préconisée par M. Falc'hun, la Seconde tentera de faire l'historique de la question orthographique, la Troisième enfin conclura par des considérations d'un intérêt plus général. Nous espérons que, tels quels, ces précisions et rappels permettront à nos compatriotes d'y voir un peu plus clair.

§ I. L'ORTHOGRAPHE DE M. FALC'HUN

vvvvvvv

Les trois points majeurs de la réforme de M. Falc'hun portent sur :

- a. La transcription des consonnes représentées par le signe C'H
- b. La transcription des spirantes F et V
- c. La notation des consonnes finales

a. le C'H

Tout le problème vient de ce que le breton ne dispose que de deux signes pour répondre à trois besoins différents : 1. La transcription de la vélaire sourde x, que l'on trouve par exemple dans la mutation de K : Ki, ar C'hi; 2. La transcription de la vélaire sonore ɣ que l'on trouve par exemple dans la mutation de G : Gad, ar C'had (°) ; 3. La notation du H, parfois prononcé comme dans hini, hent, parfois ne subsistant plus que sous forme d'un hiatus, comme dans bihan, buhez

(°) On remarquera que je suis, pour mon raisonnement, la leçon même de M. Falc'hun, qui ne voit en breton que deux spirantes vélares, l'une sourde l'autre sonore. Or il se trouve que cette thèse n'est pas admise par d'autres phonéticiens. M. Roperz Hénon m'écrit en effet qu'à son avis " la consonne ɣ n'existe pas en breton.

L'orthographe Vallée, dans sa forme ancienne ou dans sa forme améliorée qui est l'orthographe unifiée, utilise le signe c'h pour les deux premiers besoins (x et χ) et le signe h pour le troisième (h). Cette notation est parfaitement défendable car le χ peut être considéré comme la prononciation faible du x et, ainsi que le fait remarquer F. Kervella dans sa Grammaire Complète de la Langue Bretonne (Yezhadur Bras ar Brezhoneg 1947), on ne note pas en breton les formes faibles de nombreuses consonnes : h, c'h, l, n, r (page 16)

Toutefois on peut admettre qu'il y a là une lacune, et c'est cette lacune que M. Falc'hun a affirmé vouloir combler.

Il n'en est donc que plus étonnant de constater que, dans l'orthographe établie par ses soins, M. Falc'hun rejette totalement le C'H pour les mutations (il ne le conserve que dans quelques rares mots commençant par x sous leur forme non mutée et dans les termes composés d'un adjectif suivi d'une désinence renforçante - c'est à dire dans simplement 10 à 20 % des cas) et utilise un seul et même signe - le h - pour les trois cas ci-dessus notés, ajoutant ainsi à la confusion et l'ambiguïté que l'on prétendait supprimer.

On trouve cette consonne, "dit-il", en irlandais, et c'est le son le plus difficile à prononcer pour les Bretons qui apprennent l'irlandais. Ils prononcent X ou R

Le signe C'H, écrit encore Roparz Hemon, au sujet de l'orthographe traditionnelle et unifiée "représente la spirante vélaire sourde X, analogue à celle que l'on trouve par exemple dans l'allemand nach. Mais une tendance se manifeste aujourd'hui, surtout en Léon, à remplacer ce son dans certains cas par H. Le fait a été bien observé par A. Schmerfeldt. Voir son ouvrage Le Breton Parlé à Saint Pol de Léon, paragraphe II7 et I37 "

Rien ne nous autorise ", continue Roparz Hemon, " à penser que la tendance à prononcer h pour x est ancienne. Il faut y voir plutôt un phénomène comparable à celui du remplacement de " l mouillé " par la semi-consonne j. C'est un affaiblissement de la langue, comme l'a noté fort justement M. Jestin "

Et Roparz Hemon porte le jugement suivant sur le changement préconisé par M. Falc'hun :

"M. Falc'hun a établi des théories hasardeuses, supposant parfois l'existence d'une spirante vélaire sonore, χ son inconnu dans la plupart des dialectes bretons, ou établissant une correspondance structurale entre consonnes, basée sur des " oppositions " mal comprises.

Mais là n'est pas ce qui importe. Dans son orthographe M. Falc'hun, ne tenant pas compte de la prononciation réelle, ne tenant compte qu'à moitié de ses théories phonologiques, augmente la confusion en supprimant dans la plupart des cas l'emploi du groupe de lettres C'H pour le remplacer par H. Il en résulte que la lettre H dans son orthographe :

- A. tantôt ne se prononce pas
- B. tantôt se prononce h
- C. tantôt se prononce x

En fait, il semble bien que la nature, l'aire de répartition et l'importance du son que l'on trouve parfois dans la mutation du G n'aient pas été parfaitement notées. Il faudrait donc, avant toute chose, que la nature de ce son soit d'abord bien déterminée - savoir s'il s'agit d'un χ ou d'un h (par exemple en comparaison avec les langues où le χ existe, comme l'irlandais, l'allemand dialectal ou le danois) et qu'ensuite on soit d'accord sur l'importance du phénomène.

En réalité, s'il est aisé de poser comme principe qu'il serait souhaitable de disposer de trois signes pour ces trois sons, on ne voit pas très bien quels signes adopter. On a proposé, et même utilisé, c'h, g'h, et h. Je ne sais si le jeu en vaut la chandelle, et c'est probablement parce qu'il concevait avec beaucoup de netteté les difficultés d'une telle opération que M. Vallée voulut bien me dire un jour, au cours d'une de nos nombreuses conversations à Saint-Laurent près Rennes, qu'il jugeait inutile la représentation de la mutation particulière du G. M. Vallée a d'ailleurs exprimé publiquement la même opinion dans des lettres adressées à l' Heure Bretonne et à Feiz ha Breiz.

On répondra que la prononciation par γ de la mutation de k est attestée dans certains dialectes. Cela est exact, mais il s'agit d'une forme plus récente, que les dialectes archaïques ne connaissent pas, et qui n'est que le signe d'un appauvrissement et d'une dégradation de la langue (°). S De plus, il est tout de même curieux de noter que, après avoir fait un pareil remue-ménage pour que l'on différencie dans l'écriture le x et le γ M. Falc'hun adopte un système qui les confond et décide pour tout changement, de les représenter par la sonore alors qu'ils étaient représentés par la sourde !

Dans une sorte d'exposé des motifs à sa réforme (Annales de Bretagne, LX, fasc. I) M. Falc'hun a rappelé le principe posé par M. Sauvageot, qu'une langue minoritaire doit adopter les signes orthographiques de la langue majoritaire. (Soit dit en passant, nous aimerions voir M. Falc'hun adopter plus largement les thèses de M. Sauvageot, principalement en ce qui concerne l'importance de l'unification des langues). Mais si l'on admet que les sons semblables de la langue majoritaire et de la langue minoritaire doivent être représentés par les mêmes signes, il s'ensuit corollairement, que les sons différents doivent être représentés par des signes différents. Or la réforme de M. Falc'hun a consisté essentiellement à introduire en breton des signes qui n'existaient pas en français - tel le cabalistique 'f' - ou à donner à des signes, en breton, des valeurs qu'ils n'ont pas en français - comme pour le h

(°) C'est la seule conclusion que je puis tirer de ces Tanetmarhoc et Glemerhoc que M. Falc'hun a relevé dans le Cartulaire de Redon, si tant est que l'on peut conclure quelque chose de ces mots. Il aurait fallu au moins vérifier si les formes en CH avaient totalement disparu aux dates citées, et si les scribes étaient tous bretonnants. Pour ma part j'ai constaté sur le Cartulaire de la Sainte Croix de Quimperlé qu'aucune forme en h n'apparaît à cette époque, ni d'ailleurs plus tard. En fait, les IX^e et X^e siècles sont, pour Redon, les siècles de débretonnisation : tout ce que l'on pourrait conclure des constatations de M. Falc'hun, si tant est que l'on peut en conclure quelque chose, c'est que, comme l'a noté fort justement M. Jestin, l'affaiblissement du son CH semble aller de pair avec l'affaiblissement de la langue et que sa disparition n'est qu'un signe précurseur de la disparition de la langue elle-même.

En fait, aucun choix ne pouvait être plus malencontreux, pour remplacer le C'H, que celui du H. Le h est muet en français et tout professeur spécialiste sait qu'une grosse difficulté de l'enseignement de l'anglais aux francisants est d'obtenir qu'ils prononcent le h. Je sais que le signe h, comme le fait remarquer M.Falc'hun, est utilisé dans l'orthographe des noms bretons de lieu ou de personne, mais loin de fournir un argument à la thèse de M.Falc'hun, cette transcription, dont il est facile de vérifier qu'elle est parfaitement inadéquate, ne peut être considérée que comme une preuve irréfutable de l'impossibilité de représenter aucune vélaire par un h : il suffit d'avoir entendu prononcer Bourisse (pour le nom écrit Bourhis), Larentec (pour Larhantec), Ro-ou (pour Rohou) et Ma-alon (pour Mahalon), pour se rendre compte que le h était le plus mauvais signe sur lequel on put tomber.

Et si le h, en début de mot ou en position médiane n'est pas recommandable, son emploi en finale est tout simplement catastrophique. Comment l'enfant habitué aux valeurs françaises des signes orthographiques prononcera-t-il ce titre du journal Breiz : " Beh ! beh ! d'al labour ! " ? Comment prononcera-t-il des mots tels que heh, hoh, dans lesquels le h a une valeur différente en début et en fin de mot !!! ? Poser la question, c'est y répondre et condamner le système.

On vient de voir que M.Falc'hun n'a fait qu'embrouiller les choses en donnant à un même signe trois valeurs différentes. Une quatrième possibilité de confusion s'ajoute encore. Le groupe ILH qui, en orthographe Vallée et en orthographe unifiée, représente le l mouillé, a été conservé en orthographe Falc'hun, avec cette conséquence, que dans le nouveau système, le groupe ilh représente tantôt le l mouillé, tantôt le groupe de sons l + c'h : comment doit-on prononcer mouilhi (Système F.) : mou-yi, ou mouil-c'hi ?

En conclusion, si M.Falc'hun a bien tenté de noter la transformation de sonore en sourde dans la finale adjectivale suivi d'une désinence renforçante, il n'a pas su trouver le signe adéquat pour le faire et a malencontreusement compliqué une orthographe qui avait, tout au moins, une plus grande clarté, et la force de la tradition.

b. le f et le v

Les langues européennes utilisent l'alphabet latin disposent pour la représentation des sons consonantiques de signes que - mis à part le m, le n, le l et le r - on peut grouper par couples : k et g, p et b etc., l'un pour la sourde, l'autre pour la sonore. Ainsi pour la représentation de la spirante labio-dentale on dispose du f et du v selon qu'elle est sourde ou sonore.

M. Falc'hun veut faire la distinction entre deux sonores - le F et le V - la seule distinction entre les deux étant, selon M.P.Le Roux (Annales de Bretagne, XII)

que dans l'une le son est "expiré avec plus de force " que dans l'autre .Il est évident que, dans des transcriptions phonétiques à l'usage des spécialistes , la notation des deux deux sonores peut présenter un intérêt certain .Mais l'orthographe commune doit-elle noter toutes les nuances que l'érudit sait déceler dans la langue parlée ? Même en orthographe phonétique on admet (voir The Principles of The International Phonetic Association , University College, London, 1949) à côté de la "narrow transcription " nécessaire aux spécialistes , une " broad transcription " suffisante pour les étudiants et le public cultivé , à plus forte raison l'orthographe commune doit-elle tendre à une " broad transcription " des sons de la langue , et ne point chercher à représenter les multiples variantes que tout parler connaît .

L'utilisation du son noté 'f est d'ailleurs fort restreinte .L'Atlas Linguistique de Basse-Bretagne de M.P.Le Roux ne permet peut-être pas de donner une réponse définitive puisqu'il représente dans l'ensemble les mots non accompagnés de leur article - c'est - à-dire sous leur forme non mutée - mais il aide tout de même à se faire une idée de l'importance de la seconde spirante labio-dentale sonore dans la langue : pour le mot evañ la carte I88 ne note le son f que pour trois points d'enquête sur un total de 77; la carte 195 (forc'h) ne le note que 6 fois alors que le v est noté 8 fois , et la carte 193 (Falc'h) ne le note que 10 fois , alors que le v est noté 5 fois. Il ne semble donc pas qu'il y ait là une base suffisante pour la notation de ce son.

Quoiqu'il en soit , il fallait se limiter , pour la transcription du breton en orthographe ordinaire, au doublet classique f - v . Imaginer , après un vh proposé sans doute par une sorte de mimétisme , un f apostrophé ('f), est indéfendable . Mais peut-être ce signe ('f) n'a-t-il été suggéré par son inventeur , qui n'est pas M. Falc'hun , qu'avec le secret espoir que l'amusante apostrophe serait le plus souvent , et le plus rapidement possible oubliée ?

Ce signe curieux est parfaitement inacceptable .Dire que l'apostrophe " marque l'élision d'un degré de force " n'est qu'une boutade : en breton comme en français l'apostrophe a toujours marqué l'élision , non d'un degré de force (?) mais bien d'une lettre (n'ouzon ket pour ne ouzon ket , me'fell din pour me a fell din) ou même d'un mot ('fell ket dezhañ pour ne fell ket dezhañ). On voit d'ailleurs immédiatement par les deux derniers exemples cités que l'apostrophe se trouve parfois déjà suivi de f , dans la langue, d'où une nouvelle source de confusion dans le système imaginé par M.Falc'hun .

Ce n'est pas d'ailleurs le seule .Il est admis dans une langue que le même son doit être , autant que faire se peut , représenté toujours par le même signe .Or M. Falc'hun a, pour cette unique spirante sonore, deux signes différents , l'un , le 'f , à utiliser en début de mot , l'autre , le v , à utiliser en position médiane . N'était-il pas logique d'utiliser , comme on l'avait fait jusque là , partout le même

7. lettre , soit le f , soit le v ?

Enfin il n'est peut-être pas inutile d'ajouter une constatation d'ordre dialectal. Le son f^v n'est pratiquement attesté que dans le Tréguier; en position médiane il est noté, nous l'avons vu, par la lettre v. Mais cette lettre v représente le plus souvent, en Tréguier, un w: comment un trégorrois prononcerait-il alors le slogan evit divenn ar brezoneg, le premier v représentant un w et le second un f^v ? Nouvelle complication qui va au contraire des principes de clarté et de simplicité qui doivent présider à l'agencement de tout système orthographique .

On ne voit donc ni l'utilité, ni la possibilité de distinguer dans l'écriture les deux variantes de la spirante labio-dentale sonore.

c. Les consonnes finales

Comme toutes les langues le breton connaît des modifications dans la prononciation des finales suivant les sons qui voisinent avec celles-ci. Le phénomène est bien connu en français où l'on prononce différemment des oiseaux et des bêtes, un phénomène de liaison et de sonorisation se produisant avant la voyelle (sonore). La même chose existe en anglais: par exemple la finale du prétérit -ed et la finale du pluriel -s se prononceront respectivement par la sourde ou la sonore (t ou d, s ou z) suivant que le son les précédant sera lui-même sourd ou sonore. Ces phénomènes ne sont pas notés dans l'écriture parce qu'en général ils n'ont pas de valeur fonctionnelle.

Il existe en breton, nous l'avons dit, un phénomène identique. Prenons par exemple le mot bag: on le prononcera avec la finale sourde k dans l'expression ur vag pontet parce que la consonne finale est alors suivie d'une sourde (p), et avec la finale g (sonore) dans l'expression ur vag vras parce que la consonne finale est alors suivie d'une sonore (v). La règle est générale et vaut pour tous les mots - substantifs, adjectifs, verbes, adverbes, etc. - : elle n'a, encore une fois, aucune valeur fonctionnelle - au contraire des mutations - et ne dépend que de la nature du son qui suit.

L'orthographe traditionnelle - celle de l'Emgleo-Vallée de 1907 et celle d'Emglev-Roazhon de 1941 - note les finales d'adjectifs par la sourde et les finales de substantifs par la sonore: brezhonek, de langue bretonne, brezhoneg, la langue bretonne, bien que, placés dans des positions identiques, ces deux mots, écrits différemment, se prononceraient d'une manière absolument semblable.

La règle est donc une règle arbitraire. Si l'on veut la remplacer, il faut la faire par une règle qui ne soit pas arbitraire, et dire, tout simplement: on écrit la sourde lorsqu'on prononcera la sourde, et la sonore lorsqu'on prononcera la sonore. Mais, nous l'avons vu, aucune langue ne s'embarrasse de telles mutations qui n'ont aucune valeur grammaticale, et ne consent à donner, dans une même phrase, deux formes

différentes au même mot employé avec la même valeur .M. Falc'hun a donc remplacé une règle arbitraire par une autre règle arbitraire : on donne au mot pour consonne finale celle qu'il conserve dans les dérivés à désinence douce.

Cette nouvelle règle arbitraire conduit-elle à une représentation plus exacte des sons de la phrase bretonne ? J'en doute fort, et si la prononciation est correctement représentée dans le système F. , quand on écrit evïd an den, elle ne l'est plus quand on écrit evïd kerzout, et c'est alors l'orthographe traditionnelle qui a le mérite de l'exactitude . Et pourquoi, après avoir rejeté la règle si simple et si claire de l'orthographe Vallée, la reprendre immédiatement pour faire, dans le système de M. Falc'hun, la différence entre le participe passé (c'est à dire l'adjectif) gwelet et l'infinitif (c'est à dire le substantif) gweled ?

En fait, c'est bien l'orthographe Vallée qui applique avec le plus d'exactitude la règle préconisée par M. Falc'hun, que l'on doit donner au mot la consonne finale qu'il conservera le plus souvent dans ses dérivés . Les désinences d'adjectifs sont presque exclusivement des désinences renforçantes : en donnant aux adjectifs la consonne finale forte (sourde) on assure donc la simplification de la construction des comparatifs, des superlatifs, et des verbes en -aat par exemple .

Pourquoi donc tout ce changement ? Pourquoi avoir rejeté une règle si simple, si claire et pas plus inexacte que l'autre ? une seule et unique raison - pouvoir noter le renforcement (le fameux γ devenant x) dans les dérivés d'adjectifs. Encore une fois, le jeu en valait-il la chandelle ?

d. Autres modifications.

D'autres modifications dont on s'explique mal la raison, ont encore été apportées par M. Falc'hun.

Il fait par exemple noter les mutations s \rightarrow z et ch \rightarrow j après l'article .Alan J.Raude a bien remarqué, et M. Falc'hun n'a pu réfuter son argumentation , que ces mutations n'avaient aucune valeur fonctionnelle - puisque l'on dit aussi bien ar zent et ar zantez que ar zent et qu'en vertu d'une règle depuis longtemps posée de tels changements de son ne se notent pas (°)

(o) A ce sujet R.Hemon écrit " M. Falc'hun fait noter la mutation s z et la mutation ch j . Il semble recommander d'écrire cette mutation qu'après les mots provoquant l'adoucissement : ar zervijerez, ar zent, ar jadenn, e zervijerez e jadenn, etc. Il oublie de faire remarquer qu'elle se produit aussi après les mots provoquant la spiration : ar zervijer, ar zeier, ar jolori, va zervijer, o jadenn, em zac'h, etc. Mais elle ne se produit pas partout . Certains dialectes, comme celui de Varnes, ne la connaissent pas. Dans d'autres dialectes, celui de Tréguier, par exemple, les mots commençant par s ont tendance à se prononcer comme s'ils commençaient par z, même sans mutation. Là où cette mutation se produit, elle est très irrégulière. La solution la plus sage est celle de l'orthographe unifiée : ne pas écrire cette mutation " .

M. Falc'hun a fait transformer evidomp en evidom et deomp en deom (s'il voulait suivre l'exemple gallois il lui fallait aussi remplacer gant par gan).

C'est une erreur, et qui va à l'encontre même des règles qu'il a préalablement posées : en français le o du groupe omp(e) représente assez exactement le son breton (pompe) tandis que celui du groupe om représente un son ouvert absolument différent (pomme). En voulant éviter la prononciation du p, pourtant largement attestée - voir carte 239 de l'Atlas Linguistique de M. Le Roux : 25 lieux notés avec la prononciation mp dans ouzomp - on n'a fait que tomber de Charybde en Scylla. Des scribes populaires l'ont bien compris qui ont écrit le nom propre Le Namp avec un p pour marquer la nasalisation du a.

Quant au démantèlement des formes de la conjugaison, je ne vois pas ce qui peut la justifier. Les déclinaisons verbales avaient été fort bien fixées par Vallée et les linguistes qui l'avaient précédé. L'emploi de l'apostrophe (encore une fois !) permettait de faire plus dialectal lorsqu'on le voulait - par exemple en écrivant em 'oa au lieu de em boa (pourtant largement attesté : 29 points sur 77 à la carte 85). Les formes nouvelles proposées par M. Falc'hun sont inutiles et inexcusables.

Enfin la terminaison êt, au lieu de æt, proposée par M. Falc'hun a été par avance condamnée par F. Vallée en des termes très nets : " La disparition des verbes en (h)a, avec la foule de leurs dérivés, serait un désastre. Les écrivains devront avant tout, bien marquer leur participe en æt pour empêcher l'altération de ce participe en et (par e bref) et l'incorporation par la suite, des verbes en (h)a dans une soi-disant classe de verbes irréguliers bretons " (Notes de Grammaire Bretonne, Prud'homme, 1950)

EN CONCLUSION on peut dire que le système inventé par M. Falc'hun ne fait que compliquer et embrouiller, tout en laissant de côté le seul vrai problème qui se soit jamais posé : celui de l'unification du breton écrit.

§ 2 . NOTES SUR L'HISTOIRE
DE L'ORTHOGRAPHE

Quoi qu'on ait pu en dire, ou en écrire, le seul problème, le vrai problème posé par l'orthographe bretonne dans la première moitié du XX^e siècle a été celui de l'unification. Il avait été posé dès 1907, à la réunion d'entente des écrivains à Saint-Brieuc et Loeiz Herrieu rejette sur Ernault l'échec de l'unification :

" Prôneur d'une orthographe française nouvelle, écrit-il au sujet d'Ernault dans son histoire de la Littérature Bretonne (p. 76) il impose ses théories au breton et de révéla un adversaire irréductible de l'unification orthographique des dialectes, proposée, au début du XX^e siècle, par la délégation vannetaise à la réunion de l'entente des écrivains bretons." Loeiz Herrieu, il faut le noter tout de suite, ne cesse de réclamer l'unification, sentant bien que c'était là la seule chance de survie du vannetais. En 1922, par exemple, il lançait encore dans sa revue Dihunamb un appel en faveur de l'unification, appel auquel M. Pierre Mocaer répondait (Buhez Breiz, p. 261) qu'il était "très juste " de s'occuper de la "question si grave de l'unification du breton ". Vers la même époque M. Mocaer écrivait d'ailleurs à un autre propos (Buhez Breiz, Novembre 1922) que le but des écrivains restait " la langue interdialectale que l'on doit travailler dès maintenant à réaliser."

En fait le problème ne cesse jamais d'agiter les milieux bretonnants : il suffit d'ouvrir Feiz ha Breiz de l'abbé Ferrot et de E. ar Moal et de feuilleter les pages de son supplément Korn-Boud pour se rendre compte de l'importance qu'avait prise la question, et de l'abondance des articles qui en traitent. Si l'on désirait publier tous les textes qui, à longueur de colonnes, en ont débattu dans les diverses revues bretonnes, et si l'on désirait y joindre la correspondance - ou ce qu'il en reste - que les écrivains bretonnants ont échangée sur la question, on obtiendrait un volume de jolie taille, qui ne déparerait pas quelque collection Larousse. Tout ceci pour bien montrer que le problème de l'unification est depuis longtemps posé, que ce sont le plus souvent les Vannetais qui le posèrent, et que le désir d'unification - sinon la manière de le réaliser - a fait l'unanimité quasi-totale des écrivains bretonnants : une autorité non moins haute que celle de Mgr⁽¹⁾ (encore un vannetais) voulut bien s'en occuper très sérieusement et faire des propositions précises pour résoudre le problème.

La tentative la plus importante au point de vue qui nous occupe, parce que c'est d'elle que découle directement l'accord de 1941, est celle de 1936. Il nous faut en parler avec quelque détail . Au mois d'Août 1936 le texte suivant était adressé aux publications bretonnes (traduction) :

" Les écrivains de Bretagne, réunis à la mairie de Vannes le Dimanche 16

(1) lire Mgr Tréhiou .

Août 1936 ont reconnu qu'il était nécessaire à la Bretagne d'avoir une langue écrite unique .

Bien qu'il soit difficile d'atteindre immédiatement de but, ils décident de travailler désormais en collaboration pour oeuvrer à l'établissement de cette langue écrite .

Ils demandent pour cela l'aide de tous les écrivains et de tous les celtisants érudits du pays.

En attendant il a été nommé un secrétaire : X. de Langlais, Kohanno, Surzur, par Vannes.

Signé : Loeiz Herriou, Roparz Hemon, R. Delaporte, Marc'hrid Gourlaouen, X. de Langlais "

Le 7 octobre une séance de travail réunissait les écrivains vannetais. Le problème semblait donc en bonne voie de solution lorsqu'un incident éclate dont on trouve l'écho dans la presse de l'époque : très tôt après la réunion d'octobre X. de Langlais adresse aux écrivains bretons une convocation à une nouvelle réunion, convocation imprimée sur six pages et contenant les propositions d'unification, dont le fameux zh, avec la note suivante : le zh est proposé aux Vannetais par M. Vallée. Cette circulaire-convocation est toutefois rédigée dans la nouvelle orthographe dont on propose la discussion, et ce qui n'était que hâte et désir d'aboutir rapidement a sans aucun doute été mal compris par certains écrivains du K L T : malentendu regrettable qui va, en fait, entraîner l'échec de la tentative. C'est alors que Roparz Hemon prend position contre " l'Englew 1936" (°)

Je suis obligé d'ouvrir ici - à mon grand regret pour le Dr. Dujardin - une parenthèse sur ce que le même Dr. Dujardin a cru pouvoir écrire dans la préface au livret rouge de la Fondation Culturelle sur l'Orthographe de M. Falc'hun . Il est faux d'affirmer, comme il le fait, que Roparz Hemon se convertit brusquement en 1941 à l'idée de l'unification ; il est faux de dire qu'il ait pris l'initiative d'introduire le zh dans l'orthographe, puisque celui-ci avait déjà été utilisé dans un texte breton en 1936 et que, nous le verrons plus loin, ce n'est pas Roparz Hemon qui le proposa en 1941 ; enfin il est malséant de recourir, pour prouver l'improuvable, à la ruse grossière qui consiste à traduire Alc'houez ar brezoneg eeun par la Clef du breton Unifié, quand brezhoneg eeun a toujours voulu dire breton breton simple et rien d'autre, et que le titre français de l'ouvrage est Les Mots du Breton Usuel. Il est regrettable de voir le Dr. Dujardin compromettre sa réputation d'historien par de semblables supercheries, qui malheureusement ne sont pas les seules de son texte.

(°) Je m'excuse de faire remarquer que le zh est systématiquement employé comme signe d'unification dans un texte breton quatre ans ... avant l'arrivée des Allemands en Bretagne !!!

A la page 5 du livret rouge de la Fondation Culturelle, le Dr Dujardin affirme, par personne interposée, que " les autorités académiques n'ont jamais mis l'unification totale de la langue comme condition de son enseignement à l'école." En un sens, c'est vrai : mais seulement en ce sens que les autorités académiques n'ont jamais posé de conditions qui, une fois réalisées, auraient entraîné pour elles l'obligation d'enseigner le breton. En fait on a toujours pris prétexte, en haut lieu, du morcellement dialectal du breton pour faire sentir l'impossibilité de l'enseigner. En voici, parmi bien d'autres, une preuve :

" Cabinet du Ministre de l'Education Nationale

1831 / Cab. / G.C.

Paris le 3 mai 1947

Le Ministre de l'Education Nationale

à

Monsieur le Président de la Fédération des Cercles Celtiques.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu, par votre lettre du 29 Mars 1947, me faire connaître les vœux de la Fédération des Cercles Celtiques en ce qui concerne l'enseignement de la langue bretonne. Celle-ci pose deux problèmes importants :

D'abord une question de principe : l'enseignement primaire public est uniformément donné en français.

Ensuite un problème d'ordre pratique particulier au breton. Comme vous le savez, il y a plusieurs dialectes bretons (77 variétés d'après l'Atlas Linguistique de Basse-Bretagne de P. Le Roux) et plusieurs orthographe ; il serait donc difficile de mettre au point un breton " moyen " susceptible d'être transcrit et enseigné.

Pour toutes ces raisons il ne saurait être dérogé à la législation actuelle. Je vous prie, etc... "

Pour en revenir à la tentative d'unification de 1936, il faut noter qu'il y eût, toujours à Vannes, une seconde réunion le 28 Décembre 1936 (°)

(°) J'ai eu l'avantage de pouvoir consulter les notes prises par le Chanoine A. Guillevic, le grammairien vannetais, lors de cette réunion. On y suggéra de délaissier le zh pour prendre le ẑ (z surmonté d'un accent circonflexe), pour s'apercevoir ensuite que le signe n'était pas praticable, aucun caractère de ce genre n'existant dans les imprimeries : c'est là la raison pour laquelle le zh, et rien d'autre, fut de nouveau proposé par les Vannetais en 1941.

Au début de cette réunion Xavier de Langlais donna lecture d'une lettre de Yann Fouéré, président d'Ar Brezoneg er Skol, lettre dont j'extrai les passages suivants, lettre publiée dans la presse de l'époque :

" Placer cette réunion sous le signe d'Ar Brezoneg er Skol est en effet un symbole dont je tiens à souligner la portée . L'idée qui a présidé à la naissance de notre groupement et celle qui continue à l'animer, c'est qu'une union étroite de nos compatriotes, au-dessus de toute distinction politique et confessionnel , saurait donner à la Bretagne ce que cinquante années d'efforts dispersés, aussi grands et aussi beaux soient-ils, n'ont pu réussir à lui donner, à savoir la reconnaissance officielle de sa langue et son entrée dans les écoles dont elle reste jusqu'ici injustement écartée...

Or il est un argument que nos adversaires ne manquent pas d'employer et devient le mel nous restons pratiquement désarmés : " Quel breton enseignerez-vous ?" nous demande-t-on. Cela suffit à souligner non seulement l'utilité mais la nécessité de vos travaux. De vos débats peuvent sortir l'heur ou le malheur de notre langue et plus, la réussite ou l'échec de l'enseignement futur du breton à l'école."

Ce sont des préoccupations emblables, et rien d'autre , qui ont animé les signataires de l'accord de 1941 - parmi lesquels on retrouve tous les promoteurs de l'Englew 1936 - et Loeiz Herriou l'a fort bien rappelé dans Dihunamb en 1943 : " Souvenons-nous que cet accord a été réalisé pour retirer au Gouvernement de Vichy la mauvaise excuse derrière laquelle il se réfugiait pour ne pas enseigner le breton - qu'il n'y aurait pas moyen de la faire tant qu'il n'y aurait pas une orthographe unique pour la Bretagne entière.... (traduit du breton)

La lettre de M. Fouéré prendra un sens encore plus clair lorsque l'on saura qu'en 1936 avait été engagé un combat parlementaire fort bien mené pour obtenir :

- 1- L'enseignement immédiat et obligatoire du Breton dans les écoles normales primaires des trois départements bretonnants;
2. la reconnaissance du breton comme deuxième langue au baccalauréat
3. l'application progressive de l'enseignement du breton dans les écoles primaires et lycées et collèges de Basse-Bretagne.

En Mars 1936, M. Tremintin, député du Finistère, déposait une proposition de loi tendant à introduire le bilinguisme dans toutes les écoles rurales primaires, avec cours facultatifs dans les écoles primaires urbaines, les écoles primaires supérieures, les établissements secondaires, Lycées et Collèges, et dans les Facultés, avec option pour le breton comme seconde langue aux examens du baccalauréat. Et le 30 Juin 1937, la Commission de l'Enseignement et des Beaux Arts, sur rapport de l'abbé Desgranges, député du Morbihan, après intervention de M. Ducos, député

radical-socialiste de Haute-Garonne, de Le Bail, député radical-socialiste du Finistère, de Le Corre, député communiste de Seine et Oise, de Dommenge, député U R D de Paris, la proposition de résolution suivante :

" La Commission de l'Enseignement invite le Gouvernement à étudier dès maintenant et à mettre en application de manière progressive l'enseignement de la langue bretonne, parallèlement à celui de la langue française, dans les écoles primaires, les écoles primaires supérieures, les lycées et collèges du Finistère et de la région bretonnante des Côtes-du-Nord et du Morbihan, ainsi que dans les écoles normales primaires de ces trois départements."

L'opposition de Roparz Hemon, soutenu par F. Vallée et surtout Meven Mordiern, freina nettement le travail de l'Englew 1936. Malgré tout, en Mai 1938, les promoteurs de l'unification décidaient de passer à la mise en application. Il est utile de savoir quelles personnes prirent part à cette nouvelle réunion du 5 Mai 1938 : R. Audic, vice-président d' AR Brezhoneg er Skol, R. Delaporte, président du Bleun-Brug, Loeiz Herriou directeur de Dihunamb, F. Debauvais, directeur de Breiz Atao, Kerlann, directeur d' Ar Falz, Mordrel, directeur de Stur, Dupuy d' Ar Falz, X. de Langlais vice-président du Bleun-Brug, M. Le Nestour, président du Bleun-Brug de Vannes, Kerjean, Y. Bricler, M. Thuau, Job Jaffré, A. Noury, etc. Parmi les personnes qui, ne pouvant se déplacer, assurèrent l'Englew de leur sympathie, on nota dans la presse de l'époque : Yann Fouéré, directeur d' Ar Brezhoneg er Skol, Y.V. Perrot, fondateur du Bleun Brug, directeur de Feiz ha Breiz, H. Caouissin, directeur de Feiz ha Breiz ar Vugale, Le Moal, directeur de Breiz le Chanoine Coetmeur, directeur de l'Enseignement Libre du Diocèse de Vannes, Taldir Jaffrenou, directeur de An Oaled, le Chanoine Cardeliaguet, directeur du Courrier du Finistère, L. Ar Floc'h, directeur de Studi hag Ober, Youenn Drezen, co-directeur de Skrid ha Skeudenn, A. Rousseau, professeur d' Ober, etc.

Aux élections, le bureau de l'Association fut composé de quatre représentants des dialectes (Yeun ar Go, Y.V. Perrot, Loeiz Herriou et Loeiz ar Floc'h), de deux rapporteurs (R. Delaporte pour les écoles libres et Kerlann pour les écoles laïques), d'un trésorier (R. Audic) et d'un secrétaire (X. de Langlais).

La réaction de Roparz Hemon fut immédiate : en Juillet 1938 il déclare que Gwalarn restera fidèle à l'orthographe Vallée sans aucun changement, et fait l'appel de ses fidèles. En Novembre le communiqué suivant est publié :

" Les écrivains vannetais réunis à Vannes le 3 Novembre 1938 :
Proclament à l'unanimité que l'unification écrite de la langue bretonne est à réaliser le plus tôt possible sur des bases pratiques ;

Regrettent que les concessions faites n'aient pas été prises en considérations par tous ;

rendent hommage à l'esprit de conciliation de plusieurs hommes d'action ou écrivains des autres dialectes ;

Déplorent qu'ils n'aient pas été unanimement suivis ;

Et déclarent remettre la question à l'étude avec la volonté de l'avancer et de la résoudre .

Etaient présent à cette réunion : MM . Le Baron, Priellec, Coetmeur, Le Goff, Le Maréchal, Mary, Audic, Le Nestour, Loeiz Herrieu , Le Diberder .

En tant que secrétaire de l'Emglew K L T G X. de Langlais s'est abstenu de signer la présente déclaration ."

Il est important d'étudier ici pourquoi Roparz Hemon s'est opposé à l'unification de 1936. Le Dr. Dujardin l'a fait en huit lignes que voici :

" Dans les numéros 16, 33, et 63 de Gwalarn, pour Roparz Hemon, " le meilleur moyen de parvenir à une surunification est pour les Vannetais d'adopter comme nous la méthode graphique de Le Gonidec, mais ce n'est pas à nous de nous incliner devant leur dialecte "(Gwalarn 92, pp.48 et 50). Il publiait d'ailleurs aussitôt sa " Clef du Breton Unifié " (Alc'houez ar brezoneg eeun) et " Comment l'enseigner ? (Penaos kelenn ar brezoneg eeun). "

Tant d'erreurs se sont glissées dans ces quelques lignes qu'il me semble impossible d'admettre que ce soit uniquement le fruit du hasard. J'ai déjà noté la supercherie qui consiste à traduire les mots brezoneg eeun par breton unifié . L'Alc'houez et l'article Penaos kelenn... ne furent pas publiés aussitôt après le N° 92 de Gwalarn puisque l'un parut un an avant et l'autre un an après (l'article Penaos kelenn... ne comporte d'ailleurs que la description d'un ... jeu de cartes propre à rendre plus aisé l'enseignement du breton !!!) . Quant à la première phrase du texte emprunté au Dr Dujardin, je demande au lecteur de l'analyser et de tâcher d'y trouver quelque logique : le Dr Dujardin traduit la substance d'articles parus dans les N° II, 33 et 63 par une citation tirée du N°... 92 ! Enfin une lecture attentive ,trois fois répétées, de l'article du N° 92 me permet d'affirmer que la phrase citée entre guillemets par le Dr. Dujardin n'existe pas . Encore une fois il est regrettable que le Dr. Dujardin ait cru pouvoir utiliser de pareils procédés à l'égard d'un homme qui pendant toute la guerre -comme d'ailleurs avant - ne cessa de lui publier ses articles.

Il me semble utile de reproduire en entier l'article rédigé par Roparz Hemon dans le N° 16 de Gwalarn, non point pour montrer comme le Dr. Dujardin n'a pas hésité à se tromper, mais bien pour essayer de saisir la pensée de Roparz Hemon qui, en 1936- 38 comme en 1941, joua un rôle crucial. L'article est une présentation de Prinsezig en Deur édité par Gwalarn (1928) en vannetais :

(Traduction) : " Voici le premier pas fait par Gwelarn, dans ses éditions populaires, vers l'unification de nos deux langues littéraires, avec l'aide de notre confrère Loeiz Herrieu, que nous remercions. Jusque là on avait cherché, semble-t-il, pour unifier les deux langues, à fondre leurs orthographes. Nous disons: on doit faire cela en tout dernier lieu. Laissons à chaque parler son écriture propre. Changer continuellement la forme des mots ne peut amener que le découragement des lecteurs. Il ne faut pas embrouiller quelque chose qui a été bien établi. Maintenant surtout que l'on travaille sérieusement à faire des livres scolaires, des ouvrages scientifiques, des dictionnaires, etc. , il serait désagréable de perdre son temps à jouer comme autrefois, avec l'orthographe.

Faisons l'union petit à petit, en introduisant dans chacune des deux langues les mots et les tournures de l'autre, les plus utiles surtout, de manière à ce qu'elles deviennent la même langue écrite de deux manières différentes. Alors peut-être, une orthographe sera-t-elle vaincue par l'autre, peut-être trouvera-t-on recommandable de les fondre ensemble, peut-être en imaginera-t-on une nouvelle. Qu'importe, pourvu que le breton soit sauvé, sur le terrain qu'il tient maintenant, et qu'il devra toujours tenir.

Aux amis qui nous reprochent notre position - parce que, disent-ils, il faut tuer le vannetais - nous répondons : il s'est trouvé des hommes au pays de Vannes, groupés autour de Dihunamb, qui ont fait pour notre langue un bel et bon travail. En Vannes comme dans les autres pays, le breton est en danger. Ce que nous devons faire, ce n'est pas détruire les champs cultivés par les hommes de Dihunamb, mais, le plus rapidement possible, les aider à ramasser la récolte qu'ils ont semée, travailler en accord avec eux et non point contre eux.

Prinsezig en deur ne sera sans doute pas le dernier livre édité par Gwelarn en vannetais. Nous possédons le manuscrit d'un autre ouvrage rédigé par une courageuse bretonne, que nous avons grand hâte d'imprimer. Et nous l'imprimerons avec l'aide de Dieu.... et des Vannetais "

Et de l'article publié dans le N° 92 je tire quelques passages :

(Traduction) :

" Unifier : depuis longtemps, mais encore plus depuis les 10 ou 12 dernières années, il est devenu évident à tous les Bretons de bon sens que nous ne pouvons pas continuer à avoir à jamais deux orthographes bretonnes. La langue enseignée dans les écoles, la langue employée dans les règlements, dans les relations commerciales, doit être une langue unifiée. Les poètes et les romanciers peuvent continuer à écrire dans la langue qu'ils aiment : cela les regarde. S'ils ne trouvent pas de lecteurs, tant pis ! Mais un petit peuple comme le nôtre ne peut pas avoir deux langues écrites pour la vie quotidienne. "

Et encore (traduction) : " Nous avons promis aux Vannetais de lutter jusqu'à ce que l'on ait donné à leur dialecte la place qui lui est due dans la langue commune , et nous tenons parole " (Juillet 1936) .

En fait, ce que Roparz Hemon désire c'est de fondre les deux langues en une seule, basée sur le K L T mais à laquelle on aura incorporé toutes les richesses du Vannetais. Peut-être n'est-il pas inutile de signaler ici que c'est exactement la thèse adoptée par M. Falc'hun dans les Annales de Bretagne, LX, 76, 1953 : " Nous pensons que la langue commune, si elle doit s'ouvrir largement au vocabulaire et aux expressions du vannetais, ne peut admettre d'autre base phonétique que le K L T. "

Une fois noté ce point de vue théorique, il me semble qu'une autre chose doit être prise en considération pour expliquer l'action de Roparz Hemon en 1936 - 1938 : c'est l'influence qu'a pu avoir, même sur un homme aussi peu influençable que Roparz Hemon, cette forte et extraordinaire personnalité que fut Meven Mordiern - l'homme des Sketle et des Prederiadennou, l'homme qui obligea Vallée à réaliser son grandiose travail . Or Meven Mordiern était un défenseur irréductible du breton des Sketle : il avait contre les Vannetais et certains de leurs leaders des préventions très arrêtées, qu'il exprimait catégoriquement, et il serait dangereux de sous-estimer l'importance de son action à cette époque.

Tout bien pesé , il me semble qu'il est regrettable que l'accord n'ait pas été fait en 1936 . Il est regrettable qu'il n'ait pas été fait en 1938. Mais on ne peut que se féliciter qu'il ait été fait en 1941. Meilleur vaut tard que jamais. Les Allemands étaient là , dit M. Falc'hun . Allemands ou pas Allemands , les écrivains bretons devaient bien continuer à bretonner, tout comme M. Falc'hun continua à faire de la phonétique, et à exposer, par la plume et par la parole , ses travaux et ses théories.

A la veille de la guerre, les positions sont donc bien nettes ; deux groupes apparemment irréductibles sur leurs positions, se partagent les bretonnants : les tenants de l'unification obtenue grâce à un changement d'orthographe, menés par X. de Langlais, Loeiz Herrieu et Yann Fouéré - qui d'ailleurs ont renoncé à leur solution sans pour autant renoncer au désir d'en trouver une -, et les tenants du statu quo, de l'unification obtenue sans changement orthographique, menés par Mordiern, Vallée et Roparz Hemon . Des paroles vives, des opinions exprimées trop violemment, ont pu aigrir l'un contre l'autre des hommes de l'un et l'autre camp, bien qu'au fond un très grand dévouement pour la cause de la langue bretonne , et un très grand sentiment de solidarité et de fraternité bretonne continuât à les unir tous . C'est alors qu'éclate, à propos de Dentzig, le second conflit mondial.

Il ne faut pas négliger ici un élément très important d'appréciation : les événements qui se déroulèrent en 1939 et 1940. Le mouvement breton, dans son ensemble est soumis à une pression extrêmement forte : c'est la revue Peuples et Frontières qui tout d'abord est interdite , puis Breiz Atao. Le Parti National Breton est déclaré illégal et ses chefs condamnés à mort . Ker-Vreiz est pillé et fermé par la police. On perquisitionne au presbytère de l'Abbé Ferrot qui se voit soumis à mille vexations. Des arrestations et condamnations de militants bretons se multiplient. Gwalarn disparaît , Sav est interdit . Le Camp des Bretonnants, à Loperch'hed, est mis à sac. Le Bleun-Brug cesse pratiquement son activité. En un mot le mouvement breton tout entier se trouve uni par, et dans la même répression.

Roparz Hemon , dès le début de la guerre, a été affecté à un poste de combat dans une unité stationnée à la frontière (il ne sera tout de même que blessé dans les combats de la Somme). Il est coupé de tout. La plupart des militants bretons sont comme lui soumis à une cure de réflexion, de silence et de solitude. N'est-il pas permis de penser que pendant cette année de la drôle de guerre, qui ne fut point si drôle pour le mouvement breton, les écrivains et militants, qui venaient de disputer et de se disputer au sujet de l'orthographe, sentirent combien ce qui les unissait était infiniment plus grand que tout ce qui semblait les séparer ? N'est-il point permis de penser que Roparz Hemon, qui en fait de revues bretonnes, ne devait plus guère recevoir que Dihunamb et Feiz ha Breiz, ré-évalua les données de la situation et, dans la lointaine solitude qui devait lui rendre plus cher encore tout ce qui était breton, réalisa la nécessité impérative du front commun ? (°) Les gens qui aujourd'hui appellent à l'union - autour d'une orthographe qui consacre la division !- peuvent railler ce beau mouvement qui poussa en 1941, Roparz Hemon tout comme les autres à faire des sacrifices et des concessions pour réaliser enfin cette unification que l'on attendait depuis presque un demi siècle ! Mais en fait, c'est sur tous les terrains que les militants bretons comprirent la nécessité de s'unir et qu'un grand élan fraternel poussa les uns vers les autres ceux que, quelques années plus tôt, d'entêtées dissensions séparaient.

(°) Ce texte était rédigé depuis plusieurs semaines lorsqu'un ami m'a communiqué un document important, qui apporte la preuve de l'exactitude du raisonnement : il s'agit d'une lettre de R. ar Mason, en date du 29 Septembre 1950, rédigée sur papier à en-tête du cuirassé Jean Bart et dans laquelle se trouve cette phrase : " Goude-se e skrivas (Roparz Hemon) da Zihunamb, e 1939 e oa en e soñj di-soc'h, war-lerc'h ar brezel, gant un emglev ." C'est à dire " Plus tard Roparz Hemon écrivit à Dihunamb, en 1939 qu'il avait l'intention ,après la guerre, de faire accord ". En 1939, après la déclaration de guerre, R. Hemon faisait part à Loeiz Herrieu de sa décision de réaliser l'unification du breton, lorsque l'activité bretonne reprendrait. Où sont les Allemands là-dedans ?

C'est en trois coups de cuiller à pot que le Dr. Dujardin règle son compte à l'accord d'unification de 1941. " Il (Roparz Hemon) se convertit brusquement à l'idée de la peurunvanidigez , convoque à Rennes les dirigeants des revues... et prend l'initiative des réformes dont la plus marquante (était) le zh.

...Les délégués des revues Sav, Feiz ha Breiz et Dihunamb, qui avaient accepté l'orthographe zh à la réunion de Rennes ne la mirent pas en application...

...Le Manuel primaire Me a zesk brezoneg de MM. Seité et Uguen fut admis dans les écoles libres avec l'orthographe K L T.

Les deux éditions du Premier Cours de Breton de Kêr Vreiz parurent sans ZH, tout en étant préfacés, choses curieuses, par Roparz Hemon (1942).

Quant aux écoles publiques elles reçurent la circulaire que voici : (texte de la circulaire de M. Souriau, recteur d'Académie de Rennes, en dat du 6 Novembre 1943, ne reconnaissant que l'orthographe Vallée et l'orthographe vannetaise)...

Les conseils de l'Académie de Rennes étaient ,me semble-t-il, superflus s'adressant aux instituteurs et aux professeurs de l'enseignement public, du moins à ceux d'entre eux partisans de l'introduction du breton à l'école (°) et qui étaient groupés autour d' Ar Falz (°°) . Leur revue publia en effet, plus tard, en Mars 1946, son opinion sur l'orthographe de 1941 ... "

Il n'est pas une seule des affirmations du Dr. Dujardin qui ne contienne quelque erreur, soit dans ses termes mêmes, soit dans ses implications .

Il est faux, nous l'avons vu, que Roparz Hemon se soit converti brusquement à l'unification.

Il est faux que Roparz Hemon ait pris l'initiative de proposer le zh (voir plus loin)

Si SAV, Feiz ha Breiz et Dihunamb (°°°) n'utilisèrent pas l'orthographe unifiée, ce fut, au début tout au moins, parce qu'il en avait été ainsi convenu. L'article III de l'accord d'unification porte en effet (traduction) : " Les règles qui viennent d'être données ne sont pas immédiatement applicables . Il est cependant recommandé de les utiliser dans les livres scolaires et dans les éditions enfantines "

(°) On se demande quelle importance pouvait avoir la circulaire pour les autres !

(°°) Je n'ai point trouvé d'autre trace de l'activité d' Ar Falz pendant la guerre que la signature apposée par deux de ses dirigeants au bas du Flacet au Maréchal Pétain en 1940. Les instituteurs et professeurs partisans de l'enseignement du breton n'étaient point , en 1943, groupés autour d'Ar Falz, mais autour d' An Rost, dont : nous aurons l'occasion de parler, et qui avait plus de 500 abonnés.

(°°°) Il est d'ailleurs inexact de dire que Dihunamb n'utilisa pas l'orthographe unifiée, ainsi que nous allons le voir.

Et en Novembre 1941 ARVOR donne en ces termes les conseils pour 1942 (traduction) : " On utilisera l'orthographe commune principalement 1. dans les livres pour enfants ; 2. dans les communiqués, règlements, affiches, etc.

On utilisera l'ancienne orthographe dans tous les autres textes.

Il ne sera pas défendu, mais bien au contraire recommandé, d'apporter quelques changements dans les textes rédigés en vieille orthographe .

Ainsi la perunification sera réalisée petit à petit et avec ordre , sans mettre la langue en péril. "

Et Loeiz Herriou écrivait dans Dihunamb (Mai 1943) : " On décida également que les revues et journaux qui étaient destinés au public populaire (je souligne) pourraient ne pas utiliser la nouvelle orthographe . Il est évident qu'il n'était pas possible à Dihunamb , à Feiz ha Breiz, à Ar Vuhez Kristen (°) etc. de délaisser totalement l'ancienne orthographe alors que leurs lecteurs peinaient tant déjà pour la lire et d'adopter une autre graphie à laquelle ceux-ci n'étaient pas accoutumés . En agissant autrement nous aurions perdu le tiers de nos lecteurs . La perte pour le breton aurait été plus grande que le bénéfice.

J'ai pensé que dans Dihunamb il valait mieux aller doucement, et commencer par donner l'orthographe K L T à ceux de nos mots qui ont un doublet K L T lorsque le K L T a raison. Voilà pourquoi l'on peut, presque dans chaque numéro, remarquer que toujours quelques mots sont notés d'une nouvelle manière ". Et Loeiz Herriou n'hésite pas même, à adopter pour certains articles (textes de R. ar Mason par exemple) l'orthographe unifiée , purement et simplement

Il est exact que Me a zesk brezoneg de MM. Uguen et Seité fut imprimé en K L T , mais le livre parut avant que l'orthographe unifiée fut mise en pratique (première publicité dans ARVOR le 27 Juillet 1941 et dans L'HEURE BRETONNE le 2 Août 1941 alors que la Commission d'application de l'accord d'unification se réunit pour la première fois le 26 Août). Le Cours Elementaire de Roperz Hemon , imprimé postérieurement à Me a zesk brezoneg (publicité en Novembre 1941) est lui-même en ancienne orthographe . D'ailleurs M. F. Uguen signa l'accord d'unification en tant que co-auteur de Me a zesk brezoneg, et l'orthographe unifiée semblait avoir aussi ses entrées dans les écoles libres puisque je relève dans ARVOR que des paquets de livres en orthographe unifiée furent adressés à des instituteurs libres dont par exemple MM. Seité et Stéphan. (°°)

(°) Ar Vuhez Kristen n'hésitait d'ailleurs pas à faire de la publicité pour les livres en orthographe unifiée.

(°°) Il est sans doute permis de rappeler que M. Seité lui-même utilise l'orthographe unifiée (voir Al Liamm, N° 5)

Pour le Cours de Kêr-Vreiz, paru en K L T, seule la première édition (et non point les deux) comporte une préface de Roparz Hemon: mais la même édition (composée à l'imprimerie avant que l'accord fût mis en pratique) comporte aussi , en appendice, les règles adoptées pour l'accord d'unification.

Je note que le Dr. Dujardin oublie de mentionner les livres scolaires en orthographe unifiée officiellement autorisés dans les écoles, donnant ainsi l'impression qu'il n'y en eût pas.

En publiant sans commentaire la circulaire de M. Souriau (circulaire qui date de 1943 alors que les accords d'unification sont de 1941) le Dr. Dujardin laisse entendre que l'Université fut toujours et immédiatement contre l'orthographe unifiée, ce qui, comme nous le verrons, est faux

Enfin je pense que chacun appréciera la manière dont la position d'Ar Falz en 1941 est définie par un article publié en ... 1946 ! En fait il serait facile de publier la liste des instituteurs qui firent cours en breton pendant la guerre, et en orthographe unifiée - leurs noms ont été plus d'une fois publiés dans la presse de l'époque - et cela causerait peut-être quelques surprises. Pour aujourd'hui, je me contenterai de dire que l'affirmation du Dr. Dujardin ne correspond pas à la vérité et pour clore ces remarques au sujet de la préface due à sa plume , de regretter qu'il ait fait preuve de tant d'insouciance dans la collation des faits qu'ils veut rappeler et tant d'inexactitude dans leur mise en oeuvre.

L'accord d'unification fut signé à Rennes le 8 Juillet 1941. Les signataires de l'accord étaient (je donne leurs noms et qualités tels qu'ils parurent dans la presse de l'époque

Abeozen, linguiste

L. Andouard, délégué du journal ARVOR

G. Berthou , écrivain

Kenan Konger et Marc'harid Gourlaouen, délégués de Skol OBER

André Coulouarn, délégué de la revue SAV

L'abbé L. Le Floc'h, délégué de la revue Studi hag Ober

Yann Fouéré , délégué d'ar Brezhoneg er Skol

Roparz Hemon, délégué de la revue Gwalarn

Loeiz Herrieu, délégué de Dihunamb

Xavier de Langlais, délégué du journal la Bretagne

L'abbé Le Marouille, linguiste

Pierre Mocaer, " écrivain et propagandiste breton

l'Abbé Jean-Marie Perrot, délégué de Feiz ha Breiz et du Bleun-Brug

F. Uguen, co-auteur de Me a zesk brezoneg (°)

(°) Je rappelle que l'autre co-auteur était M. V. Seité, qui signait à l'époque M'lar Seité.

Le comité chargé d'appliquer la réforme comprenait :

MM. Y.V. Perrot

Loeiz Herriou

l'abbé Mary

l'abbé Le Marouille

l'abbé Le Floc'h

l'abbé Bourdellès

M. F. Uguen

Abeozen

M. Y. Le Goff (le nom de Yeun ar Go ne parut qu'une seule fois sur la liste des membres de ce comité)

Kenan Kongar

R. Hemon

G. Berthou, secrétaire du comité

Il n'est peut-être pas inutile de noter ici que si le Dr. Dujardin ne signa pas l'accord d'unification, il utilisa abondamment l'orthographe unifiée, - témoin la soixantaine d'articles qu'il publia dans ARVOR - et que M. Mocær non content d'avoir employé le breton unifié pendant la guerre, s'y cramponna encore après (cf. ses articles dans Vent d'Ouest en 1947). Sa position d'ailleurs n'avait pas varié entre 1922 et 1944 puisque, lors de la célébration du 10^e anniversaire de la fondation de Ar Brezhoneg er Skol il faisait l'éloge du dialecte de Vannes "placé comme un soldat devant l'envahissement de la langue française " et ajoutait que "peu à peu nous pourrions aboutir au breton unifié que nous défendons ."

Qu'écrivait-on, à l'époque, sur les accords d'unification ?

Le 31 Août 1941, Roparz Hemon publiait dans ARVOR le texte d'une allocution prononcée le 6 Août au micro de Rennes-Bretagne : (traduction)

" Que de fois n'entend-on pas les ennemis de notre langue dire : il existe plusieurs manières d'écrire le breton. Comment pourrait-on enseigner une pareille langue dans les écoles ? ...

(R. Hemon rend alors hommage au travail de Le Gonidec et continue).

De nouveau il y eut du désordre vers la fin du siècle dernier. Le nombre des écrivains entêtés qui refusaient de se plier aux sages conseils et de suivre l'exemple de Le Gonidec allait en augmentant. Il fallait un nouveau leader pour prendre le gouvernement. Cet homme se trouva. Ce fut Frañsez Vallée. Avec l'aide de son maître Emil Emault il fit comprendre à ses amis, les collaborateurs de Kroaz ar Vretoned, créée en 1898, qu'il fallait, non point abandonner les règles établies par Le Gonidec, mais les améliorer petit à petit, les adapter aux besoins de l'époque. C'est ainsi qu'il parvint à faire signer en 1908 un accord que l'on connaît depuis sous le nom de Emgleo ar Skrivagnerien : une sorte d'union était scellée entre les

(Les) Cornouaillais, les Léonards et les Trécorrois, qui s'engageaient à user tous de la même orthographe. Ce fut une grande victoire...

... C'était un pas en avant. Ce n'était pas le dernier. Un dialecte restait en dehors de l'union - le dialecte de Vannes...

... Pendant l'entre-deux-guerres, comme on dit maintenant, c'est à dire entre 1914 et 1939, le rêve des patriotes fut de parachever l'unification : unir le dialecte de Vannes, par l'orthographe au moins, aux trois autres dialectes, créer ce qui serait le breton " perunifié ".

On trouve difficile de réaliser ce désir. Il y eut des gens, moi-même par exemple, qui trouvaient plus sage d'attendre. Jusqu'à cette année j'ai tenu tête à mes amis, qui ne cessaient de chanter sur tous les tons, et toujours de plus en plus fort : unifions, unifions ; un petit pays comme la Bretagne ne peut pas se payer le luxe de deux orthographe ; nous en voulons une, et une seule.

J'ai cédé le jour où j'ai compris que le moment était venu de céder, le jour où j'ai compris qu'il n'y avait plus à craindre que soit détruit par la perunification le travail de Le Gonidec, le travail de Vallée, le travail de Gwalam, et le travail des Vannetais eux-mêmes.

Le 8 Juillet 1941, une vingtaine de Bretons se réunirent dans les bureaux du journal La Bretagne dans le but de régler pour de bon cette question. Qui étaient ces Bretons ? De deux sortes : des gens réputés pour leurs travaux érudits sur la langue bretonne, et les dirigeants de la plupart des publications bretonnes existantes.

La réunion commença à deux heures et demie. Vers quatre et demie tout était fini. Il n'y avait pas eu besoin de discuter longtemps. Toutes les personnes présentes avaient depuis des années étudié le problème, et leur seul désir était de s'entendre. Un texte, signé par eux tous, fut le signe de cette victoire, une victoire plus grande que celle remportée par l'Emgleo ar Skrivagnerien : l'unification du breton après cent ans d'efforts et de désordre.

Maintenant il ne reste plus qu'à préciser les principes acceptés par l'accord de Rennes. On a nommé une commission d'étude (noms cités plus haut, à l'exception de celui de Yeun ar Go). Et nos adversaires devront maintenant chercher d'autres prétextes à l'encontre de notre langue s'ils veulent continuer leur folle lutte. "

Le 11 Juillet 1943, dans ARVOR, Roparz Hemon écrivait encore :
 " 8 Juillet 1941. Jour qui restera à jamais marqué dans l'histoire de notre langue comme un jour miraculeux... "

"... Avoir une langue écrite, une seule pour tout le pays, tel avait été le rêve de plus d'un depuis les débuts du mouvement breton...

"....Les Vannetais, ce jour-là, firent un grand sacrifice, un sacrifice qui n'a peut-être d'équivalent que celui fait autrefois par les Flamands quand ils délaissèrent leur orthographe pour prendre celle des Hollandais. Qu'est-ce, comparée au sacrifice des Vannetais, que l'obligation pour les autres de mettre un v ici, un h là, un accent ailleurs ? ...

"....Et l'on doit avoir beaucoup d'admiration pour les Vannetais : Loeiz Herriou a ouvert à la langue commune les colonnes de Dihunamb, Langleiz lui a ouvert les colonnes de la Bretagne et a édité en langue commune Ene al Linennou et Enez er Rod (en cours d'impression, à paraître bientôt). Roperz ar Mason a donné à Gwalarn son Ontologie et a écrit un livret sur la langue commune à l'intention des Vannetais.

" L'effort est-il terminé ?

Non.

Les quelques bons Bretons qui sont encore dans l'expectative et se demandent s'ils adopteront ou non l'orthographe nouvelle en viendront, avec le temps à comprendre qu'il est sage et nécessaire de se plier tous aux mêmes règles, quelque désagréable qu'il soit de changer de vieilles habitudes...

"... ce qui plus important encore cependant est de faire passer dans la langue commune, de faire connaître à tous et employer par tous, les mots et les locutions vannetaises, toutes les richesses du vannetais. C'est là que se trouve en fait le sens profond et la valeur réelle de l'unification...

"... Au moment où le breton pénètre enfin dans les écoles, il nous fallait une langue unifiée. Nous avons enfin clos le bec de nos adversaires, qui savent qu'il y a une manière encore de démolir l'enseignement du breton : faire enseigner, au lieu de la langue unifiée, les dialectes (et soyez sûrs qu'ils n'hésiteront point à chercher ainsi le moyen de nous étouffer)".

Un autre document d'époque traite de l'origine du signe zh : " Au cours de la réunion qui se tint à Rennes, le 8 Juillet 1941 ", dit l'HEURE BRETONNE en 1943, " le projet de Roperz Hemon fut adopté, sauf sur un point important. Les Vannetais, qui avaient fait preuve du plus grand esprit de compréhension et même de sacrifice, ne jugèrent pas suffisante la solution proposée concernant le z.

Roperz Hemon, étendant à tous les mots un principe posé par Ernault et Vallée à propos des seuls adjectifs, faisait la proposition très simple de remplacer z par s dans tous les cas possibles. Les Vannetais, de leur côté,

proposèrent d'introduire une notation nouvelle, le zh. En fin de compte, et malgré les arguments déployés par Roparz Hemon pour défendre sa thèse, la majorité de l'assemblée se décida en faveur du zh . "

S'il était nécessaire de corroborer ce texte par un témoignage supplémentaire, je puis produire ces quelques lignes de M. l'abbé Le Floc'h, que celui-ci m'autorise à rendre publiques : " La solution de Roparz Hemon, comme la mienne propre, pour la question du son s doux et de z, était de revenir à s pour le s doux, à ss pour le s dur et z pour le t et d anciens mutés . Cette proposition fut écartée par la majorité et le ZH adopté sur la demande des Vennetais : Loeiz Herriou en particulier tenait absolument à la présence de h à côté du z du K L T. Nous avons alors sacrifié nos préférences personnelles au désir commun d'une unification de la langue depuis longtemps projetée . " (25 Avril 1957)

Dans tout ceci, point question d'Allemands, de Kommandantur ou de Diktat. Comment MM. Keravel (dans ar Falz), M. Toulemont (dans la Bretagne à Paris) et le Chanoine Falc'hun (en diverses revues et en divers lieux) ont-ils pu baser toute une argumentation sur de histoires de Roi de Prusse ? Est-ce que M. Martray, l'actuel secrétaire du CELIB, hésitait à imprimer, dans son intelligente revue LE Peuple Breton, après que la même accusation eût été émise par le truchement de voix plus officielles, " qu'on ne voyait vraiment pas en quoi elle (la réforme orthographique) pouvait servir les intérêts de la Wehrmacht " ! En fait, l'accusation est tellement ridicule qu'il n'est point difficile d'en montrer, par le raisonnement, la fausseté . La récente publication, par Kendalc'h et la Fondation Culturelle Bretonne, d'un opuscule contenant des fragments de documents de caractère privé, qui sont présentés comme LES preuves de "l'instigation allemande" vien à point pour ruiner totalement la théorie prussienne.

A la réunion du 8 Juillet 1941, où fut réglée la question de l'unification, assistaient une vingtaine de personnes. S'il y avait eu un ordre allemand - selon les théories en honneur dans certains milieux - je pense qu'on l'aurait mentionné, qu'on l'aurait lu, qu'on l'aurait montré . Or, toutes les personnes présentes à la réunion, que j'ai pu consulter, ont formellement dénié toute intervention allemande. Voici des témoignages, que l'on m'autorise à publier, et qui je l'espère suffiront

De Maodez Glanndour (Abbé L. Le Floc'h) : " Nous nous sommes réunis à Rennes le 8 Juillet 1941 entre écrivains et personnalités bretonnes, nous avons discuté uniquement entre nous, et nos décisions entièrement libres ne nous ont été dictées par qui que ce soit (25 Avril 1957) " .

De l'abbé P. Bourdellès (traduction) : " J'ai assisté aux deux réunions de Rennes. A aucune il n'y avait aucun Allemand. On n'y a fait mention aucune ni d'ordre ni de conseil allemand. Les gens qui étaient là n'étaient pas des enfants, et ils n'avaient jamais demandé l'autorisation de personne ni pour parler ni pour écrire le breton.

" " A la première réunion Roparz Hemon nous demanda de partager entre nous la travail d'unification . C'est à moi que l'on confia les pronoms.

" A la seconde réunion chacun arriva avec les propositions qu'il avait préparées. Voilà pourquoi je puis dire (avec orgueil !) que c'est moi qui ai accollé en un seul mot d'im, d'it, d'ezañ, d'ezi, etc... et personne ne les a depuis séparés . Le zh fut admis ,non point comme une merveilleuse trouvaille, mais parce qu'on ne pouvait pas faire autrement tant que les Vannetais refusaient d'accepter le z seul . En fin de compte on décida d'utiliser sans tarder l'orthographe unifiée dans Gwalarn, Stevrenn, et toutes les autres revues littéraires; mais les publications populaires ne pourraient que se rapprocher petit à petit, et encore, quand le breton serait sérieusement enseigné à l'école .

" Utilisez ce texte comme vous le voudrez, devant qui vous voudrez . Les gens qui se sont réunis à Rennes ne cherchaient que l'unification de Breton et l'union des Bretons, et on ne leur fera jamais croire que cela était un déshonneur " (2 Avril 1958)

De F. Elies-Abeozen (traduction) : " A la réunion tenue dans les bureaux du journal Le Bretagne le 8 Juillet 1941, dans l'après-midi, pour unifier l'orthographe bretonne, il n'y avait que des bretonnants. On n'y a mentionné aucun ordre qui nous eût été donné par qui que ce soit . Les changements proposés ont été acceptés après un vote. Cette entente a été réalisée pour que le breton pût être enseigné avec une seule orthographe pour la Basse-Bretagne toute entière. Il n'y avait personne d'assez sot pour croire que l'on consentirait à enseigner deux orthographes avec deux séries de livres scolaires " (La Baule , 2 Avril 1958)

De F. Kervella-Kongar qui préfère adopter le mode railleur (traduction) : " J'apprends que l'on a publié un petit livre pour dire que notre orthographe a été créée sur l'ordre des Allemands . Mais oui, mon garçon , tout cela n'est que trop vrai : peut-être ne t'a-t-on jamais dit que c'est Goebbels lui-même qui présidait la réunion du 8 Juillet 1941 dans les bureaux du journal Die Bretagne à Rennes !

Tout le monde sait aussi que de toute mon enfance et de toute ma jeunesse je ne connaissais pas un traitre mot de breton, et que c'est probablement au camp de Luckenwalde , en 1940, que j'ai commencé à apprendre la langue . Tout le monde

sait encore que ni Y.V. Perrot, ni Loeiz Herriou n'auraient rien réalisé sans les folles sommes qu'ils obtinrent de Guillaume II pendant la guerre de 14. Tout le monde sait enfin que Roparz Hemon n'est qu'un robot créé dans une université allemande et que son cerveau n'est qu'une machine électronique : son nom de famille le montre nettement.

Assez comme cela ! Croyez-vous que ça vaut la peine d'expliquer une fois de plus que l'on peut être pour la langue bretonne sans être contre qui que ce soit, ou Français, ou Anglais, ou Russes, ou Turcs, ou Canaques ...

Le rouge me monte au front quand je pense que ce sont des Bretons qui imaginent de pareilles choses. Ils continueront donc toujours à chercher de mesquines querelles et à faire du mauvais travail au lieu de s'avancer sur la voie droite "

(8 Avril 1958)

De Marc'harid Gourleouem (traduction) : " J'ai pris part à la réunion tenue à Rennes le 8 Juillet 1941 pour unifier l'orthographe bretonne. Je puis dire qu'il n'y avait là que des Bretons, des Bretonnants connus de moi .

Il n'y avait aucun Allemand ; et on n'y a fait aucune mention d'aucun ordre allemand . A cette réunion on n'a parlé que de la manière d'adapter au Vametais l'orthographe K L T. Les changements adoptés l'ont été après vote entre nous.

Je me souviens **fort bien** que Roparz Hemon n'était pas partisan du ZH.
Il l'a cependant admis "

(15 Avril 1958)

Enfin réfléchissons un peu . Admettons un instant que l'orthographe unifiée eût été l'oeuvre des Allemands . Croit-on que les Allemands eussent alors laissé publier sans mot dire tels articles l'attaquant ou telle revue dédaignant de l'utiliser . Car, après tout, ces revues, auxquelles l'abbé Falc'hum collaborait, ou auxquelles il confiait ses communiqués, paraissaient bien, comme tout le reste, sous le visa de la Propagandastaffel ! Et je n'ai point oui dire qu'elles eussent eu la moindre difficulté à propos d'orthographe .

Certains Bretons refusèrent l'orthographe unifiée alors que d'autres l'adoptaient ,mais leur décision ne fut jamais fonction de leur position politique par rapport aux Allemands : M. Mocær l'acceptait alors que O. Mordrel la rejetait; Meven Mordiern, l'ennemi acharné du français en Bretagne, la rejetait alors que la veuve de Yann Sohier, Madame Annig Sohier, directrice d'école maternelle ,l'utilisait ;Taldir la refusait alors que l'instituteur Le Diuzet l'employait . L'on pourrait multiplier les exemples pour montrer que l'option orthographique ne dépendait en rien de l'option politique, ce qui n'eût pas été le cas si les Allemands et leur politique avaient eu quelque chose à y voir.

Enfin, un ordre d'un gouvernement, cela ne se donne pas si facilement, et cela ne disparaît pas sans laisser de trace, surtout lorsque l'amour des Allemands pour la paperasse est si abondamment attesté, par exemple par le fait que les conjurés du complot Strölin-Gördeler contre Hitler prenaient soin de ... mettre par écrit leurs décisions et de garder des compte-rendus de leur réunion, ce qui causa en définitive leur perte à tous (Rommel, by Desmond Young, Collins, Fontana Books, London 1955 p. 243). Un ordre allemand aurait nécessité l'intervention de plusieurs services, aurait été transmis à l'ambassade, et enfin aux intéressés, c'est à dire aux leaders bretonnants. Un ordre comme cela, quelqu'un l'aurait vu, l'aurait lu, en aurait pris copie. Or qui l'a vu ? qui l'a lu ? Toutes les archives allemandes ont été saisies, et bien des archives bretonnes. A-t-on jamais retrouvé quelque copie de cet ordre ? Roparz Hemon a été jugé : pourquoi n'a-t-on pas retenu comme chef d'accusation contre lui le fait d'avoir exécuté un ordre allemand ? La réponse est bien simple et est la même pour toutes les questions : parce que l'ordre n'existe pas, parce qu'il n'a jamais existé.

Une éclatante confirmation de la justesse de mon raisonnement est apportée par la publication récente, sous le signe de Kendalc'h et de la Fondation Culturelle, DES preuves dont M. Falc'hun nous entretenait sévèrement dans un récent numéro des Cahiers du Bleun-Brug (No 5). J'y ai vainement cherché la photocopie d'un texte allemand signé Ribbentrop ou Göring. Je n'y ai trouvé que quelques lignes extraites de lettres privées, et dont rien ne prouve qu'elles aient été reproduites avec fidélité (°), et qui semblent faire curieusement mention d'un "ordre" dont elles ne donnent ni la date, ni le teneur, ni le nom du signataire et qui sont l'unique source, par le canal de cet abondant épistolier que fut Meven Mordiern, de tout ce qui a pu être raconté plus tard. Je n'ai point à discuter sur un document de caractère privé, d'obscurs problèmes qui n'intéressent que l'amitié qui liait l'auteur des lettres à leur récipiendaire. Je constate simplement que LA preuve annoncée n'existe pas. M. Falc'hun lui-même a dû bien le sentir, puisque le 31 Mars 1957, dans un texte photocopié par la Fondation Culturelle, il écrivait de l'unification de 1941 qu'on la "présentait aux initiés comme imposée par le gouvernement allemand. Ce " qu'on la présentait comme " suivi d'un inutile pluriel prend toute sa valeur quand on jette un coup d'oeil sur les fameuses PREUVES détenues " en lieu sûr" par la Fondation Culturelle .

(°) Les remarques que j'ai précédemment faites au sujet de la préface rédigée par le Docteur Dujardin pour le livret sur l'Orthographe de M. Falc'hun montrent qu'il faut faire preuve, au moins de la plus grande circonspection à propos des textes présentés par M. Dujardin, président de la Fondation Culturelle, responsable en conjonction avec le Président de Kendalc'h, de la publication en Mars 1958 d'un recueil de fragments de lettres privées, intitulé Sklerijenn (sic !)

Ce problème étant réglé, il faut maintenant en venir à des choses plus sérieuses : la position de l'Université par rapport à l'orthographe unifiée .

Le Dr. Dujardin, dans sa préface, et le Chanoine Falc'hun, dans le texte que je viens de mentionner, et à de nombreuses autres reprises, ont tenté d'accréditer l'opinion que l'Université prit immédiatement position contre l'accord d'unification. Rien n'est plus faux. L'unification du breton se fit en Juillet 1941. J'ai cherché pour les années 1941, 1942 et pour les neuf ou dix premiers mois de 1943, un texte universitaire la condamnant . Je n'en ai pas trouvé . Bien au contraire, je puis faire remarquer ici que le premier livre officiellement utilisé dans les écoles primaires fut le Me a lenno de Yann Schier, rédigé en orthographe unifiée .

Dans une instruction en date du 13 Juillet 1942, le Recteur d'Académie de Rennes précisait que : " 2°... les écoles où fonctionnent des cours facultatifs de breton peuvent accepter d' Ar Brezoneg er Skol, en lui exprimant leur reconnaissance, tous livres d'enseignement et tous livres de prix expressément autorisés par le Recteur ." Cette reconnaissance officielle d' Ar Brezoneg er Skol, l'association qui patronnait depuis le début les efforts d'unification, l'association dont le président avait prêté son bureau pour la séance où fut signé le fameux accord de 1941, cette reconnaissance, dis-je, aurait-elle été accordée si l'Université avait eu la moindre objection à faire à l'orthographe unifiée .

Lorsqu'en Janvier 1943 paraît le très officiel " Cahier de liaison des Instituteurs publics de Bretagne, " An Eost", publié avec la collaboration d'Inspecteurs de l'enseignement primaire, il paraît en orthographe unifiée (°) . Tous exemples qui montrent bien que la position de l'Université, alors, n'était pas celle que l'on prétend .

En Novembre 1943, un texte de M. Souriau, recteur d'Académie (texte cité in extenso - pour une fois !- par le Dr. Dujardin dans la plaquette souventes fois mentionnée) dénote un revirement dans la position de l'Académie et déclare que le Rectorat " ne reconnaît qu'une seule orthographe, celle de Vallée et d'Ermaut, dite K L T ou encore unifiée, mais ajoute cependant que les cours ouverts dans les arrondissements de Vannes, Lorient et Pontivy ont intérêt (je souligne) à adopter le dialecte vannetais." La réaction à cette circulaire fut immédiate : le 17 Novembre 1943, le Comité Consultatif de Bretagne (dont, rappelons-le, faisait partie, entre autres personnes, M. Pierre Mocaer, au titre de l'Institut Celtique dirigé par Roparz Hemon, et l'Abbé Perrot, au titre du Bleun-Brug) faisait parvenir au Ministre de l'Education Nationale un vœu dans lequel sa commission permanente protestait contre la décision de M. Souriau et tenait notamment :

(°) La direction d' An Eost eut d'ailleurs, bien plus tard, maille à partir avec M. Souriau à ce sujet.

- " (à) faire ressortir que la décision qu'il (M. le Recteur) vient de prendre risque de compromettre l'existence même des cours de breton dans les écoles publiques ... ;
- " (à) souligner en effet que tous les manuels scolaires sans exception imprimés pour les écoles publiques le sont en orthographe unifiée (K L T G) et non dans l'orthographe préconisée par Monsieur le Recteur, seuls ceux en usage dans les écoles libres étant rédigés dans cette dernière (°) ;
- " (à) attirer l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale sur la situation ainsi causée..."

Dans un arrêté en date du 1er Décembre, du Ministre de l'Education Nationale, M. Abel Bonnard, arrêté fixant les modalités de l'épreuve du breton au certificat d'études primaires, quelques lignes ont trait à la ~~q~~ question de l'orthographe : on doit utiliser, dit le ministre, " les deux orthographe reconnues". La phrase était-elle (délibérément ?) ambiguë ? En fait l'association Ar Brezhoneg er Skol adopta le point de vue suivant, et réussit semble-t-il, à le faire admettre en haut lieu : la circulaire de M. Souriau en date du 6 Novembre 1943 déclarait que l'orthographe Vallée était la seule reconnue ; avant cette circulaire le rectorat avait officiellement autorisé les livres en K L T G ou orthographe unifiée ; enfin aucun livre scolaire en vannetais n'avait reçu d'autorisation : les deux orthographe reconnues par M. Abel Bonnard étaient donc le K L T et le K L T G.

D'ailleurs en Mai 1944, par exemple, l'Université autorise officiellement le livre de l'instituteur Le Diuzet, Yannig, rédigé en orthographe unifiée .

Mais une confirmation plus éclatante encore que telle était bien la position donnée par la revue SAV (printemps 1944) dans un résumé d'une conférence faite par M. Falc'hun à Paris, résumé qui comporte ce nota-bene :

" ce n'est pas une orthographe qui a été autorisée dans les écoles, ni même deux seulement, mais bien trois, car on ne peut pas exclure le vannetais quand on autorise le K L T " Il est intéressant d'avoir un témoignage écrit aussi net que, en 1944, M. Falc'hun et son entourage admettaient publiquement que le K L T G était bien autorisé par l'Université (°°)

(°) J'ai déjà fait remarquer que ces manuels avaient été imprimés avant l'accord d'unification, mais qu'en fait rien ne s'opposait à l'utilisation de l'orthographe unifiée dans les écoles livres, où des livres de lecture en KLTG étaient d'ailleurs distribués.

(°°) Il faut d'ailleurs noter que, postérieurement à la décision ministérielle, M. Souriau en arrive à prôner le dialectalisme le plus poussé : en date du 3 (?) Mars 1944 dans une communication aux inspecteurs d'Académie relative à l'organisation des épreuves de breton au Certificat d'Etudes primaires, M. Souriau recommande ce qui suit : " Les versions seront rédigées dans l'orthographe et le dialecte en usage dans les écoles du canton : quant au résultat du petit thème, s'il peut bénéficier d'une bonne note pour sa correction orthographique, il ne peut être retiré de points à sa note pour un motif uniquement dialectal et orthographique. On doit se souvenir que le but de l'épreuve est de vérifier si le candidat sait lire et écrire son dialecte maternel..."

Pourquoi ce changement d'attitude officielle à l'égard du breton et de son orthographe ? Je crois y voir deux causes : l'une étant l'évolution générale de la situation politique et l'autre une question de personnes et d'influences personnelles.

Si en 1941 et 1942 le gouvernement français et ses services avaient cru devoir prendre quelques timides mesures de libéralisme envers la Bretagne (enseignement du breton, création du Comité Consultatif), ses dispositions ne sont plus les mêmes en 1943, surtout fin 1943. A ce moment les Allemands sont battus en Russie et en Italie, le gouvernement français a perdu flotte et colonies; ni l'un ni l'autre n'ont plus aucune possibilité de manœuvre diplomatique, et ils s'engagent dans la voie de la collaboration la plus étroite (28 Janvier 1943 : création de la Milice; 31 Décembre 1943 : Joseph Damand, chef de la Milice, nommé secrétaire d'Etat au maintien de l'ordre) : le gouvernement français en profite donc pour s'occuper sérieusement des autonomistes (multiples arrestations de militants, la plus marquante étant celle de Yann Goulet, chef des formations de jeunesse du P N B, qui, en compagnie de L'Haridon, fera grève de la faim), interdiction ici et là de la vente à la criée de l'Heure Bretonne, interdiction (Décembre 1942) aux P.T.T. d'accepter la correspondance dont l'adresse est en breton etc. ; et le gouvernement allemand ^{qui} ne peut admettre de désordre sur ses arrières, couvre l'action de Vichy et fait comprendre aux chefs bretons que toute riposte sérieuse aux décisions du gouvernement collaborateur se heurtera à la force allemande (déportation de Debeauvais et Mordrel en Allemagne, et autres mesures sévères).

C'est le moment que choisit M. Souriau pour lancer l'offensive contre la langue bretonne et reprendre le terrain perdu : la fameuse circulaire de Novembre 1943 cause, notent les documents d'époque, une vague de démission parmi les instituteurs enseignant le breton ; l'organisation du Stage de Ploermel destinée aux instituteurs et professeurs bretonnants est délibérément sabotée et l'ouverture de nouveaux cours de bretons est savamment bloquée pendant de longs mois . En Avril 1943, M. Abel Bonnard, le ministre de l'Education Nationale, faisait démentir très séchement que le breton fût enseigné au Lycée Condorcet : - " L'enseignement de la langue bretonne n'est ni organisé, ni permis, ni prévu dans l'enseignement secondaire " - dans un communiqué qui provoque un joli tollé dans la presse bretonne. Il est évident que M. Souriau a su mener une lutte hostile et payante contre la langue bretonne.

C'est à ce moment que, par une conjoncture extraordinaire, apparaît sur la scène un bretonnat érudit, défenseur de la langue bretonne, mais aussi adversaire résolu de l'accord d'unification de 1941 .

En Novembre 1942, à Rennes, M. Falc'hun ouvre par deux exposés, le cycle

des conférences universitaires, sous le Haut Patronage du Préfet Régional (Feiz ha Breiz, Nov. Déc. 1942). L'année suivante (1943) M Falc'hun a encore l'honneur de faire une conférence sous les mêmes auspices, et la position du distingué folkloriste, qui a effectué une enquête sur les chants populaires bretons pour le compte du Musée des Arts et Traditions populaires, semble s'être affirmée dans les cercles universitaires : en effet M. Falc'hun, écrivant à l'Heure Bretonne, organe du PNB, au sujet d'un article fort laudatif paru après sa conférence, article dans lequel le commentateur faisait des vœux pour la nomination de M. Falc'hun à la chaire de celtique de Rennes, - M. Falc'hun donc exprimait ses regrets que sa nomination possible ait pu être mentionnée par un journal politique, et confirmait en même temps qu'il avait bien posé sa candidature près des services compétents de Vichy. Comme un texte de Feiz ha Breiz sensiblement de la même époque (Sept. Oct. 1943) précise qu'un accord a été conclu entre M. Falc'hun et M. Pierre Le Roux, titulaire de la chaire et bientôt atteint par la limite d'âge, il est permis de se demander si M. Falc'hun n'a pas eu quelque influence sur la publication et la rédaction du communiqué rectoral du 6 Novembre 1943.

Le texte de Feiz ha Breiz dont je viens de parler mérite d'ailleurs d'être cité en entier. Les 1-er et 2 Septembre 1943, se réunissaient à Landerneau un assez grand nombre de prêtres (entre 40 et 50), et à l'issue du congrès le texte suivant fut adopté, en guise de vœu de clôture (°) :

" Les Congressistes réunis à Landerneau pour l'anniversaire de Kenvreuriezh ar Brezoneg, association diocésaine du clergé de Quimper pour la défense du breton :

1° Emettent le vœu que soit bientôt créé, pour les trois diocèses bretonnants, un organisme interdiocésain chargé de coordonner l'action des trois diocèses sur le terrain culturel breton et concernant le problème linguistique en particulier ;

2° Préconisent au sujet de l'orthographe de la langue bretonne le maintien du statu quo en attendant une solution satisfaisante du problème de l'unification ;

3° Unanimes sur l'intérêt que présente cette unification, demandent que la question soit mise à l'étude, et adoptent à ce sujet les principes exposés par l'abbé Falc'hun (d'Antony) après entente avec M. Pierre Le Roux, professeur de Celtique à l'Université de Rennes ;

4° Font confiance à l'abbé Falc'hun pour présenter, dès qu'il le pourra, un projet d'unification sur lequel, avant réalisation définitive, et mise en application dans les écoles, tous les intéressés pourront donner leur avis "

(°) Pour être exact, le texte, dont on ne cite pas l'auteur, fut lu par le Chanoine Joncour et considéré comme adopté après que personne n'eût exprimé son opposition; il n'y eut pas de vote.

Un fait très important est à signaler : c'est au nom de l'unification et du breton unifié que M. Falc'hun luttait, en 1943, contre l'accord de Rennes. Cela ressort indéniablement du texte publié dans Feiz ha Breiz (°); cela ressort tout aussi indéniablement de plusieurs textes de SAV, en particulier du résumé de la conférence prononcée à Ker-Vreiz, le 13 Janvier 1944, conférence qui débute ainsi: " puisqu'il faut unifier le breton pour relever la langue, voyons avec précision quels problèmes nous avons à résoudre ..." et qui se termine ainsi: " quand on aura créé cette langue (unifiée,) tant en ce qui concerne l'orthographe qu'en ce qui concerne la prononciation ou la grammaire, on l'introduira à l'école. Mais dans les localités où la langue commune sera trop différente du breton local, on enseignera celui-ci pendant les premières années. Au bout de 2 ou 3 ans on mettra les enfants à l'étude du breton supérieur (brezoneg uhel). Ainsi il n'y aura pas de barrière entre le breton de la famille et celui de l'école, ni aucune de ces difficultés qu'éprouvent les enfants, même en pays de Tréguier, à apprendre le breton littéraire. Au fur et à mesure qu'augmentera le nombre de personnes connaissant le breton littéraire on imprimera un plus grand nombre de livres; la langue commune sera répandue par la radio et partout. Et c'est ainsi que sera relevé le breton."

Je le répète, M. Falc'hun a lutté contre l'accord de 1941 au nom de l'unification, au nom d'une meilleure méthode, d'un meilleur procédé d'unification. Il ne peut se dérober aujourd'hui au devoir de faire connaître ce plan d'unification dont il parlait en 1943, ni à celui d'expliquer pourquoi il l'a abandonné: il serait trop cruel d'imaginer qu'un bretonnant ait pu lutter contre l'union des bretonnants au nom d'une meilleure unification qui n'aurait été qu'un prétexte.

Je ne désire point, aujourd'hui, pousser plus loin cette étude. Je veux simplement faire remarquer que, jusque là, la question de l'unification de du breton n'a pas été politisée. Toutes les discussions qu'il y a pu avoir se sont déroulées, de 1940 à 1944, sous l'occupation allemande, sans qu'on se lançât à la tête des accusations de tendance pro-allemande ou anti-allemande. En fait, la politique restait totalement en dehors de tout cela, et il avait des nationalistes dans les deux camps: aussi bien dans celui de l'orthographe unifiée que dans celui qu'organisait M. Falc'hun. Et le principe de l'unification n'était mis en cause ni par un groupe, ni par l'autre. Il est donc important, avant de clore cette étude, et pour bien comprendre l'évolution du problème de citer in extenso tout ce qui a trait à l'orthographe dans le texte signé par M. G. Mayer, en Mars 1946 - texte que l'on se garde bien aujourd'hui de citer sans coupures (voir à ce sujet le dernier article de M. Falc'hun dans les Cahiers du Bleun-Brug

(°) Le journal ARVOR notait qu'au congrès de Landemeau, M. Falc'hun avait parlé très éloquemment de l'unification de la langue et de son enrichissement, par la création de néologismes celtiques au lieu de termes gréco-latins.

" L'Assemblée de la Faculté des Lettres de Rennes... considérant que l'enseignement privé du breton est un fait indéniable ; qu'il est fâcheux que l'Université n'exerce aucun contrôle sur cet enseignement ; que, par suite de la carence de l'Université, l'enseignement du breton est actuellement dirigé par des autonomistes anciens collaborateurs de la propagande allemande (°) ; qu'il est nécessaire dans l'intérêt national même, que l'Université reprenne cet enseignement en main ;

"... maintient son opposition formelle à l'introduction en tout domaine de son ressort, de la réforme de l'orthographe bretonne improvisée le 8 Juillet 1941 à l'instigation de l'occupant, et n'admettra jamais cette orthographe scientifiquement condamnable dans aucun des examens dont elle a le contrôle.

" S'en tient, en matière d'orthographe bretonne, à la situation d'avant-guerre, mais ne s'opposera nullement à une réforme présentée par des personnes scientifiquement compétentes, après un examen sérieux de la situation.

Le Doyen : G. Mayer. "

Le texte est bien présenté comme exprimant une décision prise en Assemblée par les professeurs de la Faculté des Lettres (il diffère sur ce point de la décision de M. Souriau, qui était un circulaire rectorale); en tant que professeur de Celtique (M. P. Le Roux avait alors définitivement quitté le poste), M. Falc'hun assistait à cette Assemblée. Il est évident que le texte signé par M. Mayer fut établi en conseil, après intervention et sur les indications du professeur compétent. C'est tout ce que je veux, ou que je puis dire aujourd'hui, et il me semble que c'est assez : car la personne qui inspira ce texte officiel a évidemment une responsabilité très grande dans la politisation du problème et dans les querelles qui s'ensuivirent (°°)

(°) Les seuls cours par correspondance existant à l'époque étaient, sauf erreur, ceux de Marc'harid Gourlaouen et de M.V. Seité

(°°) La réforme de M. Falc'hun est présentée comme jouissant de l'appui de M. Vendryès. On est en droit de demander que la lettre de M. Vendryès en date du 14 Février 1955, dont on mentionne SIX lignes dans le livret de la Fondation Culturelle, soit, en raison de son importance, publiée in extenso. Dans cinq pages intitulées **TEXTES BRETONS EN NOUVELLE ORTHOGRAPHE** polycopiées par M. Falc'hun en Juin 1955, cette même lettre est citée avec une ligne supplémentaire, elle-même précédée de points de suspension :

".... Vos idées sur l'orthographe bretonne me satisfont mieux que les précédentes." Il semble donc que l'appréciation de M. Vendryès n'ait pas été aussi chaleureuse qu'on veut bien nous le dire.

§ 3. CONCLUSION

Il y eut, c'est évident, des discussions et peut-être même des disputes, entre les bretonnants de 1941 à 1944 : elles restèrent discrètes, et n'entamèrent jamais le front uni que les défenseurs de la langue bretonne présentaient à ses adversaires. M. Seité pouvait ne pas appliquer les règles de l'unification, cela n'empêchait pas ARVOR, le journal patronné par Roparz Hemon d'assurer à ses ouvrages la plus large publicité (gratuite évidemment) ; l'Abbé Perrot pouvait hésiter à mettre en pratique l'accord qu'il avait signé, cela n'empêchait point Roparz Hemon de présider à l'unique Bleun-Brug qu'il y eût pendant la guerre ou l'abbé Perrot de prêcher, peu avant sa mort, un sermon de la Toussaint, à la radio bretonne dirigée par Roparz Hemon. Les querelles, si querelles il y avait, restaient des querelles de famille. Il n'en est plus, hélas, ainsi aujourd'hui et les gens qui ont cru écraser des compatriotes, ou les obliger à sortir de la voie qu'ils jugeaient être la voie de salut pour la langue bretonne, par de graves accusations, ont vraiment endossé une terrible responsabilité (°). Ils ont ruiné pour bien longtemps cette fraternité qui faisait la force de notre mouvement.

Et pourquoi cette querelle ? On ne voit vraiment pas pour quelle raison M. Falc'hun après avoir admis le principe de l'unification, après avoir dit qu'il fallait unifier pour relever la langue s'y oppose aujourd'hui. Dans les quelques pages polycopiées dont je parlais plus haut, il écrivait : " L'esprit de la réforme demeure un rapprochement substantiel du KLT et du Vennetais, étape d'une unification qui ne paraît pas encore possible aujourd'hui, mais pour laquelle le terrain se trouvera ainsi beaucoup mieux préparé, en l'espace d'une génération environ. " Il serait utile que l'on expliquât comment, en l'espace d'une génération, l'unification deviendra plus facile. Ou bien le breton ne sera pas sérieusement enseigné, et les dialectes, d'ailleurs en voie d'extinction totale, divergeront de plus en plus ; ou bien le breton sera sérieusement enseigné et l'introduction des dialectes à l'école, surtout dans l'enseignement secondaire ne fera qu'affirmer une autonomie dialectale et rendre plus difficile encore une mise au point d'une langue commune (°°)

(°) Et encore les bretonnants mis en posture d'accusés se sont-ils refusés à utiliser contre ceux qui avaient choisi d'être leurs adversaires les mêmes armes et les mêmes procédés.

(°°) On ne voit d'ailleurs pas, quand on parle de dialectes, pourquoi l'on se cantonne au KLT et au Vennetais : le KLT est tout au moins aussi difficile pour les gens de Quimperlé, Scaer et Guiscriff, que la langue unifiée pour les Vennetais. Pourquoi les Comouaillais n'auraient-ils pas aussi leur dialecte et leur orthographe ? Des enfants trouvent difficile d'écrire hoben quand ils disent halon et mor quand ils disent mour. C'est à choisir : ou la langue unifiée, ou les dialectes, mais tous.

L'unification, qui n'a que trop tardé, est maintenant chose faite: on ne peut pas revenir sur son principe.

C'est en termes excellents qu'un compte-rendu de lecture, non signé, publié en Mars 1922 dans la revue de M. Pierre Moceer, Buhez Breiz, place le problème :

" Les deux points faibles du breton moderne sont la segmentation dialectale et l'émiettement du vocabulaire, résultant de l'abandon de dix siècles où le breton a été laissé par les classes dirigeantes, par l'élite intellectuelle de la Bretagne. La segmentation dialectale est un phénomène de date relativement récente, puisque le vannetais, le plus aberrant des dialectes bretons, ne commence à prendre des formes bien accusées qu'au XVI^e-XVII^e siècles (Loth, Chrestomathie Bretonne, p.327). Que la segmentation dialectale soit une faiblesse, surtout vis-à-vis d'une langue ayant la cohésion et l'unité du français, nul ne peut le nier. Lorsqu'un livre en langue bretonne exige pour être compris de la totalité des bretonnants, au moins quatre traductions, la tentation est grande de laisser le breton pour employer le français . La segmentation dialectale est le principal obstacle à l'éclosion d'une littérature et à l'extension d'une presse de langue bretonne. "

Car, au siècle où nous vivons, aucune langue, à plus forte raison une petite langue, ne peut se payer le luxe de deux orthographe, de deux éditions pour tous les journaux, tous les livres, tous les imprimés . Il y a une orthographe par langue, et une langue par orthographe, et, que je sache, le vannetais n'est tout de même pas une quatrième langue brittonique .

D'ailleurs les événements n'ont-ils pas amplement prouvé la nécessité de l'unification ? Combien de pages ont paru en vannetais depuis la guerre ? Combien de livres ? En fait, la chance du vannetais réside dans l'unification, dans la transposition de toutes ses richesses en langue commune. Sinon, il est condamné.

Et j'ai bien peur, tout le reste avec.

Per IENEZ

Mars-Avril 1958 .

vvvvvvvvvvvvvvvv

Il nous paraît utile de reproduire ici quelques passages de l'article publié par M. Keravel dans AR FALZ, N° 9, Avril-Mai 1947 :

" Nous regrettons d'avoir à revenir sur cette question. Mais dans l'intérêt même du breton quelques éclaircissements d'imposent. Il semble en effet que dans certains milieux officiels, au Ministère, pour parler franchement, on ait tendance à objecter, en réponse aux demandes répétées des Bretons en faveur de l'enseignement de leur langue, que du fait de l'existence de plusieurs orthographe, il serait pratiquement impossible de réaliser cet enseignement.

1/ Il faut que l'on sache que la question de l'orthographe du breton est depuis déjà longtemps une affaire réglée. L'orthographe KLT unifiée, réalisée depuis la signature de l'Entente des Écrivains Bretons en 1908, qui elle-même ne fit que codifier un ensemble de règles admises depuis de nombreuses années, convient parfaitement et elle n'a absolument rien d'artificiel. Cette langue écrite a fait ses preuves. Des milliers de textes imprimés en font foi.

Elle comporte le minimum de conventions qu'il soit possible d'utiliser. Son enseignement n'entraîne pas de grosses difficultés. En bref, c'est une chose sur laquelle il n'y a pas à revenir.

2/ S'il est vrai que depuis 1941 il existe une "orthographe nouvelle" dite "superunifiée" - il est inexact de dire que la question du choix entre deux systèmes d'écriture du breton soit toujours débattue : l'Académie de Rennes dans son enseignement de la chaire de Celtique, ne reconnaît, avec juste raison, que l'orthographe unifiée "d'avant-guerre"

(... qualité garantie, et "made in France", dirions-nous si nous voulions plaisanter !)

(Suivent alors trois paragraphes dans lesquels pour la première fois, autant que j'ai pu le vérifier il est publiquement fait mention d'une injonction (sic) allemande.)

Il nous paraît donc impossible que, renseignements pris, les services compétents de l'Éducation Nationale prennent au sérieux, contre l'avis même de l'Université de Rennes, l'existence de cette méthode...

Les partisans de l'orthographe unifiée, la seule praticable, sont prêts à fournir les preuves de ce qui est dit plus haut "

Une remarque et une question : en 1947 le Ministère de l'Éducation Nationale semblait tenir compte de l'existence de l'orthographe unifiée. ET pourquoi M. Keravel prend-il maintenant le contrepied de ce qu'il affirmait en 1947 au sujet de l'orthographe Vallée ?

Même une grande compétence en phonétique ne suffit pas à qualifier pour résoudre les problèmes posés par l'orthographe courante. Le célèbre phonéticien français, Paul Passy, réellement célèbre puisque ses travaux, d'une renommée réellement mondiale, ont servi de base à l'alphabet phonétique international d'un emploi si répandu, s'était mis en tête que, pour les gens des campagnes, une transcription phonétique des Ecritures serait infiniment plus accessible que la version en orthographe traditionnelle. En 1893 il édite, chez Firmin-Didot, un Evgngile selon Saint-Luc, dans la préface duquel il dit : " Ce livre est destinés aus (sic) illétrés de nos campagnes.. Deus (sic) obstacles matériels...rendent les Ecritures inaccessibles à nos populations rurales . L'une c'est notre système d'écriture, qui est et reste illisible, ou du moins difficilement déchiffreble pour la majorité de nos compatriotes. L'autre, c'est l'emploi, dans toutes nos versions de la Bible, d'un langage "littéraire"... incompréhensible pour la masse des campagnards." . .

Et voici un extrait, que j'aurais aimé donner en photocopie, de cet ouvrage de 200 pages, premier d'une série d'ouvrages populaires en écriture phonétique.

Page 74, ligne 10.

e lez apo:tr, etã da rtur, õ rakõ:te a ze:zy
tu s k iz ave fe . e i lez a pri avek lyi,
e se rtüre a l eka:r, ver la vil aple
betsaida . me le ful l õ sy:ivi; e ze:zy
lez a akæji, e i lær a parle dy rwa:jo:m
da djø.

Et encore, page 180, ligne 63 : e lez om ki tne
ze:zy s amy:ze a lyi done de ku,, e i
lyi bã:de lez jø e l kestjone ã di:zã...

Je note que le signe ê, au lieu de æ, avait, dans une première mouture de son système, été proposé par M. Falc'hun pour l'orthographe bretonne.

KUZUL AR BREZHONEG

Président : Abbé Le Clerc, rect. Buhulien, C-d-n
C.C.P : 9 I7 64 Rennes

Trésorier : L. Morvézen, 6 Avenue de la Gare
Concameau, Finistère
C.C.P.: I3I6. 63 Nantes
